

VANNES

MAG

Magazine d'information de la Ville de Vannes • JUILLET / AOÛT 2020

#123

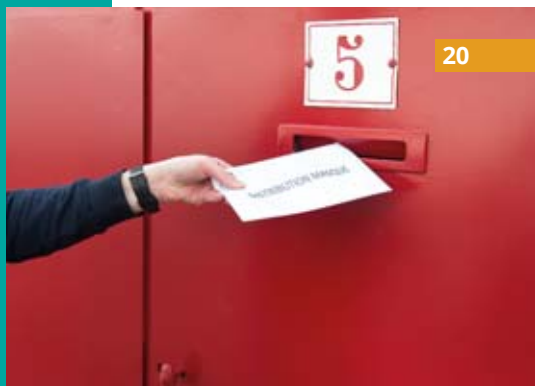
DÉCONFINEMENT

LA VIE REPREND, RESTONS VIGILANTS!

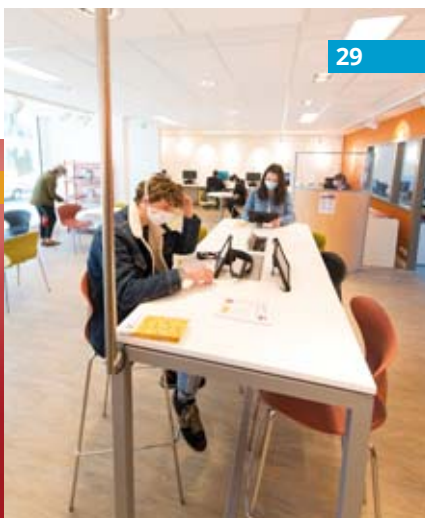


SOMMAIRE

revoir.	4	préserver.	28
La rue Thiers pendant et après le confinement. Le marché des Lices déplacé au jardin des remparts...		Déchets verts : s'en servir plutôt que tout jeter !	
rencontrer.	6	comprendre.	29
Maëlle Stéphant, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes.		Le Bureau Information Jeunesse.	
bâtir.	8	contribuer.	33
La résidence seniors "Le Clos des Vénètes".		L'UDAF à l'écoute des enfants de parents séparés.	
agir.	9	habiter.	34
Municipales : David Robo, réélu maire de Vannes. Coronavirus : la ville de Vannes sur la ligne de front...		La rubrique des infos services et des infos pratiques.	
entreprendre.	25	sortir.	39
Veando, le "drive" du commerce de proximité.		L'agenda des sorties à Vannes : culture, sport, loisirs...	
découvrir.	26	expressions politiques.	42
L'exposition "Prisme" au passage central de La Cohue.		La page d'expression des groupes non majoritaires.	
consom'agir.	28	retracer.	44
Consommation : la foire aux questions.		L'exil à Vannes du Parlement de Bretagne.	
		lire.	46
		Les choix des librairies Cheminant et Au Jardin des bulles.	



20



29



40

CONTACTER LE MAIRE

PAR COURRIER :

M. le maire - Hôtel de ville
BP 509 - 56019 Vannes CEDEX

PAR MAIL :

contact@mairie-vannes.fr



Plus d'infos, de photos
et de vidéos sur le site :
www.mairie-vannes.fr



VANNES MAG SUR CD AUDIO

L'Association des donneurs de voix - Bibliothèque sonore de Vannes - réalise une **version sonore du magazine municipal**. Tous les textes sont lus à haute voix par les bénévoles de l'association et enregistrés sur CD audio. Ce service, gratuit, est assuré à l'intention des personnes aveugles ou malvoyantes. Des copies sur CD de chaque enregistrement sont réalisées sur demande.

Renseignements au 02 97 47 04 18.

VILLE DE VANNES

02 97 01 60 00

contact@mairie-vannes.fr



« Matin -2006 », du peintre vannetais Bernard Bouin, l'une des toiles (dont on voit ici un extrait) que l'on pourra admirer à partir du 3 juillet au musée des beaux-arts La Cohue, dans le cadre de l'exposition « Terres et landes, paysages de Bretagne ».

SOYONS VIGILANTS ET RESPONSABLES

Ces dernières semaines nous auront profondément marqué. Aujourd'hui, la vie reprend son cours, l'activité économique doit être soutenue. La solidarité et l'entraide doivent continuer de guider nos comportements, comme Vannes a su le démontrer pendant la période de confinement.

Vous faire passer un été serein est notre priorité. Vous allez découvrir une campagne de promotion qui va animer notre centre-ville, pour consommer local dans des conditions sanitaires renforcées. L'attractivité du cœur de ville sera soutenue par une offre culturelle éclectique, avec de nouvelles expositions à découvrir au Kiosque, au Musée de la Cohue et dans le passage central, aux Bigotes, et à Château Gaillard, ainsi que des concerts intimistes. Un programme estival sera aussi concocté pour accueillir les enfants au sein des structures municipales, dans le respect des consignes sanitaires.

Les aménagements dans vos quartiers ont avancé, que ce soit l'esplanade à Kercado, le cœur de quartier de Cliscouët, la nouvelle voie verte à Tréhuinec, pour toujours plus de bien-vivre ensemble. Vous aurez aussi l'occasion pendant l'été de tester la voie cyclable temporaire et sécurisée de 2,2 km entre la Madeleine et l'étang au duc, une mesure importante pour accompagner le déconfinement progressif !

Bel été à toutes et à tous. ●

CHOMOMP FUR HAG À EVEZH

Bec'h hon eus bet er sizhuniou paseet. Bremañ e tro ar vuhez en-dro ha ret eo deomp harpiñ an oberezh ekonomikel. Ar c'hengred hag ar genskoazell a rank hon lakaat da vont ar-raok atav, evel m'he deus gouiet kêr Gwened gober pa oa kraouiet an dud.

Gober ma vo tremenet un hañvad seder geneoc'h, setu ar pezh a faot deomp da gentañ-penn. Get ur c'houlzad brudiñ e rehet anavedigezh, evit degas begon e kreiz-kêr, preniñ traoù ag ar vro ha hervez aozioù yec'hedel kreñvaet. Kresket e vo hoalusted kreizig-kreiz kêr get kinnigoù liessort ar dachenn ar sevenadur, diskouezadegoù nevez da welet er C'hledour, e Mirdi ar C'hovu hag en tremen kreiz, e diskouezva ar Bigotenned, er c'hastell Gailhard, ha sonadegoù get nebeud a dud ivez. Ur programm hañv a vo alejet ivez evit degemer ar vugale e frammoù kêr, hervez ar c'hemenoù yec'hedel.

Aet eo ar chanterioù kempenn ar-raok en ho karterioù ivez, ken reper Kergadoù, ken kalonenn karter Kliskoed ha hent glas nevez Trewineg, bepred evit ma vo gwelloc'h-gwell beviñ asambl. Tro ho po ivez en hañv-mañ da vont ar an hent beloioù berrbad ha suraet a-hed 2,2 km etre ar Vadalen ha lenn an Duged, da-heul un diviz a bouez hon eus kemeret evit bout digraouiet tamm-ha-tamm !

Hañvad kaer deoc'h-razh a-bezh ! ●



VANNES MAG. MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE VANNES. **Directeur de la publication :** David Robo, maire de Vannes. **Siège :** Hôtel de Ville - Direction de la communication, pl. Maurice Marchais - Vannes - 02 97 01 60 30. **Rédaction et mise en pages :** Marc Gallic, Grégory Le Falher. **Collaboration rédactionnelle :** Loïc Berthy (pigiste). **Photographies :** François Le Divenah (sauf mentions contraires). **Illustration de couverture :** François Le Divenah. **Conception graphique :** Dynamo +. **Flashage :** Photext, Vannes. **Impression :** Imaie Graphic - Laval (53). **Tirage :** 40 450 exemplaires. **Parution :** semaine 26 (du 22 au 26 juin 2020). **Dépôt légal :** juin 2020 - ISSN 1260-4186. **Prochaine diffusion (n° 124) :** semaine 38 (du 14 au 18 septembre 2020).

revoir.



25 / 03 / 2020 • 10 : 23 : 30

Ces deux clichés de la rue Thiers, avant/après, ont été réalisés par notre photographe à sept semaines d'intervalle. La photo du haut date du 25 mars en pleine période de confinement. Elle parle d'elle-même, nous montrant l'image, triste à mourir, d'un centre-ville totalement déserté. La photo du bas, réalisée au même endroit, date du 14 mai dernier. Après huit semaines de confinement d'une grande partie de la population pour endiguer l'épidémie de Covid-19, la vie a enfin repris ses droits dans cette grande artère urbaine, comme un peu partout dans la ville. La France n'avait plus connu de situation aussi anxiogène depuis la Seconde guerre mondiale. Et cette fois, ce n'est pas la crainte des bombardements qui nous a conduits au repli, mais la nécessité de nous protéger collectivement contre un redoutable micro-organisme dont la propagation a provoqué, en moins de six mois, une crise sanitaire mondiale sans précédent.



14 / 05 / 2020 • 10 : 55 : 09



© Préfecture du Morbihan - Service communication

COVID-19 : DES MALADES FRANCILIENS TRANSFÉRÉS À VANNES PAR TGV

Les hôpitaux bretons ont prêté main-forte à leurs homologues du Grand Est et de l'Île-de-France en accueillant, fin mars et début avril dans leurs services de réanimation, plusieurs dizaines de patients gravement atteints par le Covid-19. L'hôpital de Vannes (CHBA) a participé à cette opération en accueillant 4 des 24 patients qui ont été transférés de Paris vers la Bretagne-Sud, le 5 avril dernier à la mi-journée, par TGV médicalisé (notre photo). Les autres malades ont été admis dans les hôpitaux de Lorient (12) et de Quimper (8). À Vannes, le quartier de la gare a été entièrement sécurisé ce jour-là par la police et l'armée pour accueillir ce convoi sanitaire.

LES JARDINS À LA FRANÇAISE, REMPARTS DES PETITS PRODUCTEURS

Sur demande du maire, David Robo, Vannes a obtenu une dérogation préfectorale pour le maintien en activité de ses marchés de plein air, ainsi que de ses halles alimentaires pendant la période de confinement sanitaire. Cette autorisation exceptionnelle d'ouverture s'est faite dans des conditions tout à fait inhabituelles pour l'incontournable marché des Lices qui s'est transporté de l'autre côté des remparts pour installer ses étals dans les jardins à la française. C'est la première fois que ce marché a lieu dans ce vaste espace qui a permis de maintenir, chaque mercredi et samedi matin, dans le respect des règles de sécurité sanitaires (distances entre les étals, distances entre les clients, pas plus de 100 personnes à la fois sur site...) un lieu de vente essentiel pour de nombreux marchands et producteurs locaux.



**PORT DU MASQUE
RECOMMANDÉ**

AU JARDIN DES REMPARTS JUSQU'À LA FIN DE L'ÉTÉ. Le marché de plein air des Lices continuera d'être accueilli au jardin des remparts et sur la rue Francis Decker jusqu'à la fin de l'été, le mercredi et le samedi matin de 7 h à 12 h 30, dans le respect des règles sanitaires mises en place pendant le confinement.

rencontrer.

A black and white portrait of a woman with long, dark, wavy hair, smiling at the camera. She is wearing a light-colored blazer over a white top with a dark, patterned scarf. The background is a blurred indoor setting.

**MAËLLE
STÉPHANT**

DÉLÉGUÉE DÉPARTEMENTALE AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

À la préfecture du Morbihan, au sein de la Direction départementale de la cohésion sociale, Maëlle Stéphant a une double mission : la lutte contre les violences faites aux femmes et la défense de l'égalité femmes-hommes.

Avant de défendre les droits des femmes, Maëlle Stéphant a travaillé dans le domaine culturel. À l'âge de 24 ans, en 2004, elle se fait remarquer à Lille par son implication dans la dynamique portée par la nomination de la grande ville du Nord au rang de « Capitale européenne de la culture ». Son investissement, qui s'inscrit alors dans le monde associatif, va lui servir de tremplin pour intégrer des réseaux culturels français pour le compte du ministère des Affaires étrangères. Concrètement, cela se traduit par des missions exercées à l'ambassade de France au Mexique puis comme directrice du département culturel de l'Alliance française à Lima, au Pérou. Ça, c'était sa vie d'avant. Si Maëlle Stéphant se déplace toujours beaucoup, c'est désormais dans les limites bien plus étroites du Morbihan où elle

s'est installée en mai 2019. N o m m é e d é l é g u é e d é p a r t e m e n t a l e a u x d r o i t s d e s f e m m e s

« Lutter contre les stéréotypes sexistes »

et à l'égalité entre les femmes et les hommes, elle fait partie des effectifs de la Direction départementale de la Cohésion sociale, un service de la préfecture du Morbihan installé dans un bâtiment situé en bordure du boulevard de la Résistance. « Ma principale responsabilité, dit-elle, est de m'attaquer aux violences exercées envers les femmes. » À ce titre, « Le Grenelle de la

lutte contre les violences conjugales, enclenché en 2019, a permis de remobiliser tous les acteurs concernés par cette question dans le département. » En France, les statistiques en la matière font froid dans le dos. Des données, qui datent de 2017, nous disent, qu'en moyenne, une femme meurt sous les coups de son conjoint tous les trois jours ! Elles étaient 219 000 à avoir déclaré être victimes de violences physiques ou sexuelles cette année-là ; un chiffre évidemment en deçà de la réalité car toutes les femmes battues ne dévoilent pas la vérité sur leur condition. Idem pour celles qui sont victimes de harcèlement sexuel. Il y a trois ans 68 000 cas ont été recensés dans le département. Et puis la courbe a soudainement grimpé en 2019. « Il y a eu un effet Grenelle indéniable. De septembre à novembre 2019, le Morbihan a enregistré 40 % de cas en plus. Le fait d'en parler a déclenché des dépôts de plaintes. Et cela concerne tous les milieux sociaux sans exception », note Maëlle Stéphant, qui travaille main dans la main avec la justice, la police, ainsi que les réseaux associatifs qui ne manquent pas d'intervenants dans ce domaine. La jeune femme s'investit beaucoup également dans la défense de l'égalité femmes-hommes. « C'est une des grandes priorités de l'État. On sait que les femmes ont moins accès à des postes à responsabilité. Le plafond de verre est bien réel. Il est important d'agir dans ce domaine dès la petite enfance, afin de lutter efficacement contre les stéréotypes sexistes. » ●

bâtir.



Vues de l'extérieur (jardin du cloître) et de l'intérieur de la nouvelle résidence seniors "Le Clos des Vénètes", place de la Libération.

LOGEMENTS

RÉSIDENTE SENIORS

"LE CLOS DES VÉNÈTES" - LINKCITY



À deux pas du centre-ville, près de la place de la Libération, l'ancien couvent des Carmélites de Nazareth, vendu en 2016 par la Ville de Vannes au promoteur immobilier Linkcity, a été transformé en une résidence seniors. La reconversion de ce site, dont les parties les plus anciennes datent du XVI^e siècle, a permis à la fois de donner une nouvelle vocation à cet ensemble patrimonial remarquable et de requalifier tout un îlot urbain à l'est de la rue Ryckebusch, créée en 2008 lors de l'urbanisation de l'ancienne propriété mitoyenne des Petites sœurs des pauvres.

Face à l'ancienne place Nazareth, un bâtiment militaire du XIX^e siècle, de moindre caractère patrimonial, a été démoli. Le cloître et la chapelle de l'ancien couvent, où est située l'actuelle entrée principale de la résidence seniors, ont été restaurés et transformés en logements pour personnes âgées autonomes. Le jardin intérieur du cloître a été aménagé comme un lieu convivial pour

les résidents, malgré la présence du mur imposant de la maison d'arrêt limitrophe.

Au sud-est du site, la réalisation d'un immeuble de logements de quatre étages a permis de créer un front bâti symétrique à celui construit il y a une douzaine d'années de l'autre côté de la rue. Un nouveau bâtiment d'un seul niveau, entièrement vitré côté rue, assure désormais le lien entre l'ancien couvent restauré et l'immeuble neuf. Il abrite la salle de restauration. Ce bel ensemble architectural, à la fois patrimonial et contemporain, participe harmonieusement à la renaissance de l'ancien couvent, en contribuant à la bonne cohérence urbaine de ce quartier récent au nord de la place de la Libération.

La résidence seniors "Le Clos des Vénètes", réalisée sur les plans de l'agence Nomade Architectes, a obtenu, en février dernier, le Trophée des Hermines 2020 de la Ville de Vannes dans la catégorie "Réaménagement de logements". ●



La liste « Vannes, c'est vous ! », conduite par le maire sortant, a remporté les élections municipales, dès le premier tour, le 15 mars dernier avec 50,9 % des suffrages exprimés. David Robo, qui avait déjà été élu dès le premier tour en mars 2014, conserve donc son siège pour un nouveau mandat de six ans. Il a été élu le 25 mai dernier par le nouveau conseil municipal, réuni exceptionnellement au Palais des arts et des congrès. David Robo préside désormais une nouvelle assemblée locale composée de 45 élus. La majorité municipale y dispose de 35 sièges et l'opposition de 10 sièges, partagés par trois formations politiques.



La liste conduite par le maire sortant, David Robo, a remporté les élections municipales, le 15 mars dernier, avec près de 51 % des suffrages exprimés.

MUNICIPALES:

David Robo réélu maire de Vannes

Alors que tout un chacun s'accordait à penser que les élections municipales à Vannes se joueraient très certainement, cette année, sur deux tours, la liste du maire sortant, David Robo, a brûlé la politesse à tout le monde, le 15 mars dernier, en s'imposant une nouvelle fois dès le premier tour de scrutin d'une élection marquée, pour cause d'épidémie de coronavirus, par une forte abstention comme partout en France.

Et de deux ! Comme en 2014, il aura suffi d'un seul tour à David Robo et à ses colistiers pour remporter les élections municipales, le 15 mars dernier. « Je suis un homme heureux ce soir », a-t-il dit à l'annonce du résultat final de ces élections qui ont vu la liste qu'il conduisait, « Vannes c'est vous ! », l'emporter avec 50,92 % des voix contre respectivement 20,53 % et 15,97 % des voix pour les listes de ses deux principaux adversaires, Simon Uzenat (« Ensemble, libérons les énergies vannetaises ! ») et Patrick Le Mestre (« Marchons pour Vannes ! »). « Je ne pensais vraiment pas être en mesure de l'emporter dès le premier tour », a souligné David Robo, soulagé de conclure aussi rapidement

Nouveau mandat de six ans

une campagne qu'il a qualifiée de « compliquée » en raison du contexte « particulier » dans lequel elle s'est déroulée sur la fin, en pleine expansion de l'épidémie de Covid-19. « Les Vannetaises et les Vannetais, qui savent ce que nous avons fait pour eux, nous ont adressé un message très fort dès ce soir. Je serai donc, avec mon équipe, au rendez-vous de leurs attentes tout au long du mandat pour lequel ils nous ont élus. » Ce nouveau mandat (2020-2026), retardé pour cause de confinement sanitaire, vient tout juste de débuter avec l'élection du maire et de ses adjoints, le 25 mai dernier, lors d'une séance d'installation du conseil municipal qui s'est déroulée, une fois n'est pas coutume, au Palais des arts et des congrès. ●

ÉLECTIONS MUNICIPALES

LE DISCOURS PRONONCÉ PAR DAVID ROBO APRÈS SON ÉLECTION, LE 25 MAI, PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

« Ces dernières semaines n'ont ressemblé à aucune autre. Aussi, au nom des Vannetaises et des Vannetais, je voudrais commencer par dire MERCI. Merci à toutes celles et ceux qui ont combattu de façon admirable et qui combattent encore cette épidémie de Covid-19 : l'ensemble du personnel soignant du CHBA, de l'hôpital privé Océane, les médecins et infirmiers libéraux, les personnels qui s'occupent de nos aînés dans les Ehpad et à domicile... Nos remerciements les plus sincères vont aussi à toutes celles et ceux qui ont œuvré dans l'ombre : les commerces alimentaires, les entreprises locales, les agents municipaux et de l'agglomération pleinement mobilisés dans cette gestion de crise, tous les bénévoles qui ont été à pied d'œuvre, et ils ont été nombreux, montrant une fois encore ce que nous savions déjà : que Vannes est une ville de cœur. Le civisme et la responsabilité doivent continuer de guider nos comportements au quotidien, puisque nous devons vivre avec ce virus en nous protégeant et en protégeant les autres. La réactivité et le pragmatisme continueront de guider

notre action, comme nous l'avons fait depuis le début de cette crise, que ce soit auprès de nos enfants, de nos aînés et des plus fragiles. Ce qui est sûr, c'est qu'il y aura un avant et un après (...). Ce mandat ne ressemblera pas à celui que nous avons imaginé, il y a encore quelques semaines. La gestion de la crise sanitaire, économique, sociale va nous obliger à mobiliser toute notre énergie pour panser les plaies, pour limiter les conséquences économiques pour notre ville, nos entreprises, commerçants, artisans, cafetiers, restaurateurs et hôteliers. Pour preuve, nous serons là auprès de notre centre-ville, avec le démarrage d'une vaste campagne de promotion, afin de consommer local. Nous ferons front, comme nous l'avons toujours fait ! (...). Notre mobilisation sera totale, comptez sur nous, pour enclencher très vite les engagements que nous avons pris devant les Vannetaises et les Vannetais : une fiscalité toujours maîtrisée, une sécurité renforcée et aucun quartier oublié. C'est ce qui nous guidera tout au long de ce mandat. Merci pour votre confiance. »

En raison de la crise sanitaire, la réunion d'installation du nouveau conseil municipal, au cours de laquelle David Robo a été réélu maire de Vannes, s'est tenue exceptionnellement au Palais des arts et des congrès.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

BUREAUX DE VOTE	INSCRITS	VOTANTS		EXPRIMÉS	UNION POUR YANNES GUILLAUME PÉGUY	
1 HÔTEL DE VILLE	1 137	470	41,34 %	463	21	4,54 %
2 EX. ÉCOLE PAUL BERT	1 368	488	35,67 %	480	38	7,92 %
3 ÉCOLE LA MADELEINE	1 332	625	46,92 %	608	16	2,63 %
4 AUDITORIUM DES CARMES	1 260	520	41,27 %	514	37	7,20 %
5 EX. ÉCOLE JOSEPH LE BRIX	1 430	652	45,59 %	643	24	3,73 %
6 ÉCOLE ÉLÉM. J. PRÉVERT - B	901	304	33,74 %	297	15	5,05 %
7 ÉCOLE MATERNELLE DESCARTES	1 198	544	45,41 %	539	19	3,53 %
8 ÉCOLE MATERNELLE DE ROHAN	1 479	514	34,75 %	504	29	5,75 %
9 ATELIER ARTIST. DE MÉNIMUR	1 202	504	41,93 %	489	16	3,27 %
10 LYCÉE CHARLES DE GAULLE	1 032	298	28,88 %	298	24	8,05 %
11 ÉCOLE ÉLÉM. JEAN MOULIN	1 054	325	30,83 %	310	22	7,10 %
12 ÉCOLE MAT. / ÉLEM DE KERNIOL	1 422	597	41,98 %	585	17	2,91 %
13 LYCÉE JEAN GUÉHENNO - A	1 338	518	38,71 %	507	30	5,92 %
14 LYCÉE JEAN GUÉHENNO - B	1 423	487	34,22 %	483	23	4,76 %
15 ÉCOLE MATERNELLE CALMETTE	1 326	525	39,59 %	515	30	5,83 %
16 MAISON DE QUART. DE CONLEAU	1 047	494	47,18 %	480	17	3,54 %
17 C. H. BRETAGNE ATLANTIQUE	1 101	428	38,87 %	418	20	4,78 %
18 SALLE DE SPORTS BRIZEUX (A)	1 302	500	38,40 %	483	24	4,97 %
19 ÉCOLE BRIZEUX (B)	1 145	448	39,13 %	444	22	4,95 %
20 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CALMETTE	807	386	47,83 %	383	13	3,39 %
21 ÉCOLE ÉLÉM. J. PRÉVERT - A	993	349	35,15 %	343	13	3,79 %
22 ÉCOLE ÉLÉM. ARMORIQUE - A	1 257	518	41,21 %	507	25	4,93 %
23 ÉCOLE ÉLÉM. ARMORIQUE - B	677	217	32,05 %	212	14	6,60 %
24 ÉCOLE MATERNELLE ARMORIQUE	842	354	42,04 %	347	9	2,59 %
25 ÉCOLE ÉLÉM. DE CLISCOUËT	1 271	408	32,10 %	403	25	6,20 %
26 ÉCOLE MAT. DE CLISCOUËT	1 341	562	41,91 %	539	15	2,78 %
27 ÉCOLE DE TOHANNIC	1 508	685	45,42 %	676	25	3,70 %
28 ÉCOLE SÉVIGNÉ	1 234	497	40,28 %	494	18	3,64 %
29 ÉCOLE DE BOHALGO	1 149	457	39,77 %	452	22	4,87 %
30 ÉCOLE JULES FERRY	618	216	34,95 %	213	12	5,63 %
31 ÉCOLE BEAUPRÉ- LA LANDE - A	1 256	518	41,24 %	504	14	2,78 %
32 ÉCOLE BEAUPRÉ- LA LANDE - B	812	329	40,52 %	322	16	4,97 %
33 ÉCOLE PAPE CARPANTIER	934	364	38,97 %	363	24	6,61 %
CUMUL GÉNÉRAL	38 196	15 101	39,54 %	14 818	689	4,65 %

RÉSULTATS À VANNES DIM. 15 MARS

ENSEMBLE, LIBÉRONS LES ÉNERGIES VANNETAISES ! SIMON UZENAT		VANNES PROJETS CITOYENS ENSEMBLE POUR 2020 ! FRANÇOIS RIOU		MARCHONS POUR VANNES ! PATRICK LE MESTRE		VANNES AU CŒUR ! YANN LE BARAILLEC		VANNES C'EST VOUS ! DAVID ROBO	
75	16,20 %	18	3,89 %	54	11,66 %	9	1,94 %	286	61,77 %
83	17,29 %	30	6,25 %	83	17,29 %	5	1,04 %	241	50,21 %
105	17,27 %	33	5,43 %	90	14,80 %	12	1,97 %	352	57,89 %
80	15,56 %	19	3,70 %	85	16,54 %	12	2,33 %	281	54,67 %
133	20,68 %	37	5,75 %	137	21,31 %	10	1,56 %	302	46,97 %
84	28,28 %	26	8,75 %	37	12,46 %	5	1,68 %	130	43,77 %
134	24,86 %	21	3,90 %	92	17,07 %	8	1,48 %	265	49,17 %
114	22,62 %	35	6,94 %	83	16,47 %	17	3,37 %	226	44,84 %
91	18,61 %	30	6,13 %	75	15,34 %	11	2,25 %	266	54,40 %
57	19,13 %	11	3,69 %	34	11,41 %	4	1,34 %	168	56,38 %
49	15,81 %	12	3,87 %	47	15,16 %	16	5,16 %	164	52,90 %
131	22,39 %	23	3,93 %	89	15,21 %	12	2,05 %	313	53,50 %
96	18,93 %	24	4,73 %	87	17,16 %	9	1,78 %	261	51,48 %
91	18,84 %	18	3,73 %	63	13,04 %	9	1,86 %	279	57,76 %
84	16,31 %	18	3,50 %	100	19,42 %	11	2,14 %	272	52,82 %
108	22,50 %	24	5,00 %	95	19,79 %	6	1,25 %	230	47,92 %
119	28,47 %	38	9,09 %	71	16,99 %	7	1,67 %	163	39,00 %
121	25,05 %	30	6,21 %	71	14,70 %	15	3,11 %	222	45,96 %
94	21,17 %	26	5,86 %	80	18,02 %	13	2,93 %	209	47,07 %
75	19,58 %	18	4,70 %	54	14,10 %	8	2,09 %	215	56,14 %
59	17,20 %	19	5,54 %	64	18,66 %	10	2,92 %	178	51,90 %
107	21,10 %	30	5,92 %	82	16,17 %	21	4,14 %	242	47,73 %
47	22,17 %	19	8,96 %	31	14,62 %	4	1,89 %	97	45,75 %
81	23,34 %	11	3,17 %	57	16,43 %	10	2,88 %	179	51,59 %
108	26,80 %	32	7,94 %	51	12,66 %	16	3,97 %	171	42,43 %
138	25,60 %	37	6,86 %	64	11,87 %	17	3,15 %	268	49,72 %
127	18,79 %	27	3,99 %	104	15,38 %	31	4,59 %	362	53,55 %
72	14,57 %	21	4,25 %	101	20,45 %	16	3,24 %	266	53,85 %
98	21,68 %	20	4,42 %	58	12,83 %	20	4,42 %	234	51,77 %
44	20,66 %	12	5,63 %	36	16,90 %	5	2,35 %	104	48,83 %
111	22,02 %	23	4,56 %	78	15,48 %	16	3,17 %	262	51,98 %
54	16,77 %	21	6,52 %	62	19,25 %	10	3,11 %	159	49,38 %
72	19,83 %	26	7,16 %	51	14,05 %	11	3,03 %	179	49,31 %
3 042	20,53 %	789	5,32 %	2 366	15,97 %	386	2,60 %	7 546	50,92 %

LES 45 ÉLUS

du nouveau conseil municipal

Le nouveau conseil municipal, présidé par le maire, David Robo, s'est réuni pour la première fois le 25 mai dernier au Palais des arts et des congrès. Il rassemble 45 élus (35 pour la majorité et 10 pour l'opposition). Voici la composition de ce nouveau conseil.

LE MAIRE ET LES 13 ADJOINT.E.S AU MAIRE • Liste VANNES, C'EST VOUS !



David ROBO
Maire
50 ans
Maire sortant



Anne LE HÉNANFF
1^{re} maire-adjointe
Performance de l'action publique et transformation numérique
50 ans
Consultante dans le numérique et la cybersécurité
Maire-adjointe sortante



François ARS
Espaces publics et mobilités urbaines
53 ans - Historien
Maire-adjoint sortant



Mohamed AZGAG
Affaires sociales, solidarités et politique de la ville
65 ans - Dir gal CPAM et CNSE
Premier mandat



Latifa BAKHTOUS
Vie associative et démocratie participative
56 ans - Enseignante
Maire-adjointe sortante



Chrystel DELATTRE
Accessibilité et inclusion
52 ans - Secrétaire en invalidité
Conseillère déléguée sortante

**Nadine DUCLOUX**

Communication,
grands événements,
relations internationales

53 ans - Responsable R.H.

Maire-adjointe sortante

**Michel GILLET**

Sports et promotion
des pratiques sportives

73 ans - Fonctionnaire (e. r.)

Maire-adjoint sortant

**Monique JEAN**

Sécurité, tranquillité
publique et citoyenneté

66 ans - Cdt de police honoraire

Premier mandat

**Olivier LEBRUN**

Commerce, artisanat
et attractivité

48 ans - Commerçant

Conseiller délégué sortant

**Fabien LE GUERNEVÉ**

Culture et patrimoine

33 ans - Directeur d'équipements
touristiques privés

Conseiller délégué sortant

**Hortense LE PAPE**

Urbanisme, bâtiments
et habitat

57 ans - Employée

Maire-adjointe sortante

**Christine PENHOÛET**

Famille, enfance,
jeunesse et éducation

57 ans - Cadre de santé

Maire-adjointe sortante

**Gérard THÉPAUT**

Climat, biodiversité
et finances

64 ans - Expert comptable

Maire-adjoint sortant

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ • Liste VANNES, C'EST VOUS !

**Frank D'ABOVILLE**

Politique
énergétique

49 ans - Consultant
Conseiller délégué
sortant

**Pascale DEVOILLE**

Mixité des
pratiques sportives

46 ans -
Dir. de projet informatique
Maire-adjointe sortante

**Vincent GICQUEL**

Police
de l'environnement

47 ans - Avocat
Conseiller sortant

**Maxime HUGÉ**

Déplacements doux
et urbains

49 ans -
Directeur adjoint de lycée
Conseiller sortant

**Patrick MAHÉ O'CHINAL**

Jumelages, rayonnement
international

72 ans -
Journaliste, écrivain, éditeur
Conseiller délégué sortant



Armelle MANCHEC
Cadre de vie
et alimentation
72 ans - Médecin (e. r.)
Ancienne conseillère



Marc-Antoine MENIER
Vie et animations
étudiantes
21 ans - Étudiant
Nouveau conseiller



Jean-Jacques PAGE
Culture
et langue bretonnes
59 ans -
Cadre finances publiques
Ancien conseiller



Karine SCHMID
Économie sociale
et solidaire
49 ans -
Assistante maternelle
Conseillère sortante



Virginie TALMON
Santé, aînés et lien
intergénérationnel
45 ans - Infirmière
Conseillère sortante



Violaine BAROIN
60 ans
Secrétaire
Conseillère sortante



Annaick BODIGUEL
57 ans
Responsable R. H.
Conseillère sortante



Claire BOEDEC
34 ans
Avocate
Nouvelle conseillère



Marie-Odile BRIAND
49 ans
Commerçante
Ancienne conseillère



Marie CLEQUIN
63 ans
Cadre bancaire
Nouvelle conseillère



Elen KERGUERIS
45 ans
Chargée de mission
Nouvelle conseillère



Patrice KERMORVANT
52 ans
Universitaire
Nouveau conseiller



Patrick LALOUX
67 ans
Retraité industrie béton
Nouveau conseiller



Alain-Michel RICHER
66 ans
Architecte
Nouveau conseiller



Jean-Pierre RIVERY
61 ans
Chef d'entreprise
Nouveau conseiller



Éric ROUILLON
65 ans
Opticien (e. r.)
Nouveau conseiller

LES 26 ÉLUS DE VANNES QUI VONT SIÉGER À L'AGGLOMÉRATION

LISTE « VANNES, C'EST VOUS ! »

■ David Robo. ■ Anne Le Hénanff. ■ François Ars. ■ Mohamed Azgag. ■ Latifa Bakhtous.
■ Chrystel Delattre. ■ Nadine Ducloux. ■ Michel Gillet. ■ Monique Jean. ■ Olivier Le Brun.
■ Fabien Le Guernevé. ■ Hortense Le Pape. ■ Christine Penhouët. ■ Gérard Thépaut.
■ Maxime Hugé. ■ Patrice Kermorvant. ■ Armelle Manchec. ■ Jean-Jacques Page.
■ Jean-Pierre Rivery. ■ Karine Schmid. ■ Virginie Talmon.

LISTE « ENSEMBLE, LIBÉRONS LES ÉNERGIES VANNETAISES ! »

■ Simon Uzenat. ■ Laetitia Dumas. ■ Christian Le Moigne.

LISTE « MARCHONS POUR VANNES ! »

■ Patrick Le Mestre. ■ Marie-Noëlle Kergosien.

CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

● Liste ENSEMBLE, LIBÉRONS LES ÉNERGIES VANNETAISES !



Simon UZENAT

35 ans

Entrepreneur conseil
aux entreprises

Conseiller sortant



Sandrine BERTHIER

42 ans

Entrepreneure

Nouvelle conseillère



Laetitia DUMAS

40 ans

Cheffe d'entreprise

Nouvelle conseillère



Christian LE MOIGNE

60 ans

Conseiller d'éducation
populaire et de jeunesse

Conseiller sortant



Franck POIRIER

61 ans

Professeur des universités

Conseiller sortant

● Liste MARCHONS POUR VANNES !



Patrick LE MESTRE

58 ans

Maître de conférences
en gestion

Nouveau conseiller



**Marie-Noëlle
KERGOSIEN**

39 ans

Conseillère en gestion
de patrimoine

Nouvelle conseillère



Pierre LE BODO

73 ans

Président
de Golfe du Morbihan
Vannes agglomération

Conseiller sortant



Odile MONNET

55 ans

Cheffe
d'entreprise

Conseillère sortante

● Liste VANNES PROJETS CITOYENS ENSEMBLE POUR 2020 !



François RIOU

67 ans

Directeur général
services universitaires (e. r.)

Nouveau conseiller

MUNICIPALES 2020 À VANNES LES SCORES DES LISTES EN %

→ LISTE DAVID ROBO : 50,92 %

→ LISTE SIMON UZENAT : 20,53 %

→ LISTE PATRICK LE MESTRE : 15,97 %

→ LISTE FRANÇOIS RIOU : 5,32 %

→ LISTE GUILLAUME PÉGUY : 4,65 %

→ LISTE YANN LE BARILLEC : 2,60 %

MOBILITÉS

LA CONSTRUCTION D'UNE PISTE CYCLABLE

A REPRIS, LE LONG DU BOULEVARD DE PONTIVY



Ci-dessus, à gauche, la première phase, achevée à la mi-mars, de la future piste cyclable du bd. de Pontivy, à hauteur de VanOcéa. À droite, une vue de synthèse du 2^e tronçon de cette piste, entre la rue Émile Jourdan et le giratoire de Pompidou. Les travaux sur cet axe, prévus en avril, ont été retardés, comme tous les chantiers, en raison du confinement.

Comme nous l'avions annoncé dans notre précédente édition (Vannes Mag n°122), une piste cyclable d'une longueur totale de 570 m est en cours de réalisation le long du bd. de Pontivy, entre le giratoire Pompidou et le passage piéton à hauteur de la piscine VanOcéa. Les travaux, qui ont débuté en février, ont été interrompus comme les autres chantiers par la longue période de confinement sanitaire. Un premier tronçon de

150 m de cette nouvelle voie sécurisée et bidirectionnelle, réservée aux cycles, a été réalisé en février-mars entre les rues Eugène Delacroix et Émile Jourdan. La réalisation du deuxième tronçon (420 m de voie entre la rue Jourdan et le giratoire Pompidou) aura lieu cet été (fin juin-juillet). Les travaux se feront de nuit pour perturber le moins possible le trafic routier sur cet axe de circulation très fréquenté en temps normal (jusqu'à 50 000 véhicules/jours). L'opération s'achèvera par une dernière phase de travaux, nocturnes également, consacrés à la réalisation d'une piste cyclable en périphérie du giratoire de Pompidou. L'ensemble de ce programme fait partie des mesures que la Ville de Vannes a décidé d'engager dans le cadre de son « plan vélo », destiné à renforcer, optimiser et sécuriser les voies cyclables à Vannes. ●

STATIONNEMENT

4 PANNEAUX D'INFORMATION INDICENT, EN TEMPS RÉEL, LES PLACES DISPONIBLES DANS LES PARKINGS SOUTERRAINS DU CENTRE-VILLE



Quatre panneaux électroniques d'information indiquant en temps réel le nombre de places disponibles dans des parcs de stationnement en ouvrage du centre-ville ont été installés et mis en service en mars dernier.

La Ville de Vannes vient d'investir dans le déploiement de quatre panneaux d'affichage lumineux qui indiquent en temps réel l'offre de stationnement disponible dans les trois principaux parkings en ouvrage du centre-ville (port, République et centre). Les sociétés Q-Park et Effiparc Centre, qui exploitent respectivement les parkings du Centre et du Port pour l'une et le parking de la République pour l'autre, contribuent chacune à hauteur de 30 000 € au financement de cette première phase de déploiement d'un coût de 330 000 €. Les quatre premiers panneaux de jalonnement, qui devraient être complétés en fin d'année ou début 2021 par une dizaine d'autres équipements analogues prévus aux entrées de la ville, ont été installés à proximité des parkings précités. ●



ÉVÉNEMENTS

VANNES PHOTOS FESTIVAL, REPORTÉ DU 9 OCTOBRE AU 1^{ER} NOVEMBRE

En raison des mesures de confinement d'une grande partie de la population, en pleine période de propagation de l'épidémie du Covid-19, la municipalité a pris la décision, à la fin du mois de mars, de reporter l'édition 2020 de Vannes Photos Festival qui devait se tenir en centre-ville du 10 avril au 10 mai (cf. Vannes Mag, n° 122, pp. 35-37). Ce festival photographique gratuit, organisé par la Ville, sous la direction artistique du photographe brestois Dominique Leroux, aura lieu finalement du vendredi 9 octobre au dimanche 1^{er} novembre inclus, autrement dit pendant les vacances de la

Toussaint pour une bonne partie de sa durée. Brexit, migrants, jeunesse, écologie, nouvelles technologies et peut-être même confinement... cette 4^e édition de Vannes Photos Festival, qui explore cette année « Les vingt ans de l'an 2000 », offrira un condensé des thématiques qui nourrissent l'actualité en ce début de millénaire. Elles se déclineront à travers douze expositions présentées dans des lieux emblématiques du centre-ville, notamment dans le jardin des remparts. Nous y reviendrons dans notre édition de septembre-octobre prochain. ●

FÊTES HISTORIQUES, FESTIVAL JAZZ EN VILLE, FÊTES D'ARVOR : LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ SONT REPORTÉS À L'AN PROCHAIN

Comme partout, l'été, habituellement riche à Vannes en événements et animations en tous genres, n'aura pas cette année son éclat habituel. Les mesures accompagnant le déconfinement de la population depuis le 11 mai dernier, notamment l'interdiction de toutes les manifestations de plus de 5 000 personnes jusqu'à la fin août, rendent impossible le maintien des grands événements que la Ville organise chaque été, en juillet-août. En conséquence, la municipalité n'a

pas eu d'autre choix que d'annuler la tenue cet été des Fêtes historiques et du Festival Jazz en ville. Les Fêtes d'Arvor, organisées par le Comité des fêtes, sont elles aussi annulées. Ces trois événements seront à nouveau à l'affiche des festivités de l'été, l'an prochain. D'ici là, le jazz pourrait quand même faire son retour cet été en centre-ville avec un programme de mini-concerts (sous réserve) proposé par la Ville (à suivre cet été sur www.festivaljazzenville.fr). ●

CORONAVIRUS :

la Ville sur la ligne de front

Pendant toute la période de confinement et, ensuite, lorsque l'activité a repris petit à petit, à partir de la mi-mai, le maire, son équipe et les agents de la Ville de Vannes se sont mobilisés pour venir en aide aux soignants, accompagner les séniors et les personnes fragiles, assurer la distribution aux Vannetais de quelque 47 000 masques en tissu, préparer la réouverture des écoles, organiser le retour des documents dans les médiathèques, etc. Voici en images quelques témoignages de cette période, compliquée à gérer, mais riche en initiatives.

47 000 MASQUES EN TISSU

DISTRIBUÉS GRATUITEMENT AUX VANNETAIS

À l'initiative du maire, 47 000 masques en tissu ont été distribués gratuitement aux vannetais à la mi-mai, juste après le début du déconfinement. De nombreux agents de la Ville, ainsi que plusieurs élus, ont participé à cette opération. 33 000 masques ont été distribués en boîtes aux lettres à raison d'un masque par foyer, 11 500 dans les sept drives où l'on pouvait venir chercher des masques supplémentaires pour sa famille, ses proches ou ses voisins, 1 300 via les structures d'accueil et les associations œuvrant auprès des personnes vulnérables et 1 200 par l'intermédiaire du CCAS.



LES ENFANTS DES PERSONNELS SOIGNANTS ACCUEILLIS DANS LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX



Dès le début du confinement sanitaire, à la mi-mars, la Ville de Vannes a immédiatement apporté son soutien aux personnels soignants mobilisés sur le front de la lutte contre l'épidémie de Covid-19 en assurant un service de garde prioritaire pour leurs enfants. La Ville a ainsi ouvert pendant le

confinement une structure d'accueil petite enfance dans les locaux du multi-accueil de Ménimur ainsi qu'un centre de loisirs que les enfants ont pu fréquenter les mercredis et pendant les vacances de printemps dans l'enceinte de l'école publique de Rohan, rue des Grandes Murailles.

ÉCOLES PUBLIQUES, MÉDIATHÈQUES... DÉSINFECTION COMPLÈTE AVANT RÉOUVERTURE



La désinfection des locaux et du matériel fut l'un des temps forts des opérations conduites par la Ville de Vannes à l'heure du déconfinement. Notamment dans les 50 écoles publiques communales, dont la réouverture fut précédée d'un nettoyage complet et d'aménagements spécifiques réalisés dans le cadre d'un protocole sanitaire très strict. Dans les médiathèques, tous les documents empruntés ont été désinfectés eux aussi.



La Ville vient d'aménager 3 km de voies cyclables provisoires à Vannes, dont 2,2 km le long du bd. de la Paix et de l'av. Roosevelt. Cette photo a été prise début juin, avant la fin des travaux, à hauteur de l'étang au Duc.

VOIES CYCLABLES :

3 km en test dans le centre-ville

Profiter du déconfinement pour accélérer la mise en œuvre de son plan vélo. C'est ce que fait la Ville de Vannes en ce moment en réalisant un test grandeur nature avec l'aménagement de 3 km de voies cyclables provisoires en plein cœur de Vannes. Du provisoire qui pourrait devenir durable si le test s'avère concluant.

Comme de nombreuses autres villes (Rennes, Nantes, Angers, Le Mans, Paris, Nice, Montpellier...), Vannes a choisi de mettre en place des aménagements cyclables temporaires sur la voirie urbaine afin d'encourager et de sécuriser la pratique du vélo en cette période de déconfinement sanitaire. Depuis le retour progressif à la vie normale, après deux longs mois de stricte limitation des déplacements, la pratique du vélo (comme celle de la marche d'ailleurs) se doit d'être pleinement encouragée car elle est bonne pour la santé de même que pour l'environnement et tout à fait recommandable en cette période où chacun se doit de respecter les règles de distanciation sociale permettant d'éviter la propagation du coronavirus. La Ville de Vannes, qui a lancé il y a tout juste un an un ambitieux "plan vélo" pour favoriser davantage la pratique du vélo comme alternative à la voiture, ne pouvait donc que sauter sur l'oc-

En plein cœur de la ville

casion d'aller dans ce sens. Dès la mi-mai, elle a donc pris la décision, dans le cadre des mesures mises en place pour accompagner le déconfinement, d'aménager 3 km de voies cyclables temporaires sur la voirie urbaine. Ces nouvelles voies bidirectionnelles et sécurisées, qui sont opérationnelles depuis peu, ont été aménagées sur des axes retenus comme prioritaires dans le cadre du "plan vélo". La période de déconfinement va donc jouer un rôle de déclencheur en permettant d'expérimenter dans les mois à venir, et d'optimiser à l'occasion, des aménagements qui pourraient bien devenir de futures voies cyclables permanentes si cette expérimentation s'avère concluante. Ces 3 km d'aménagements provisoires sont situés, pour une portion de 2,2 km, le long du boulevard de la Paix et de l'avenue Roosevelt, entre la place de Stalingrad et la place de la Madeleine. D'autres tronçons sont par ailleurs à l'étude. La Ville a investi 100 000 € dans cette opération. ●

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Eviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

**MUSÉE D'HISTOIRE
& D'ARCHÉOLOGIE
CHÂTEAU GAILLARD
VANNES**

**26 JUIN-
30 SEPT
2020**



MANÈ VECHEN

Un art de vivre à la romaine

Direction de la communication - Villa de Vannes - Impimerie municipale - Salle BF membres de l'association du caducée d'Hermès © Arche | Roisblève APPH-CFDP



SOCIÉTÉ
POLYMATHEMATIQUE
du MORBIHAN

Inrap⁺

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives



E-COMMERCE

VEANDO.COM, SITE DE VENTE

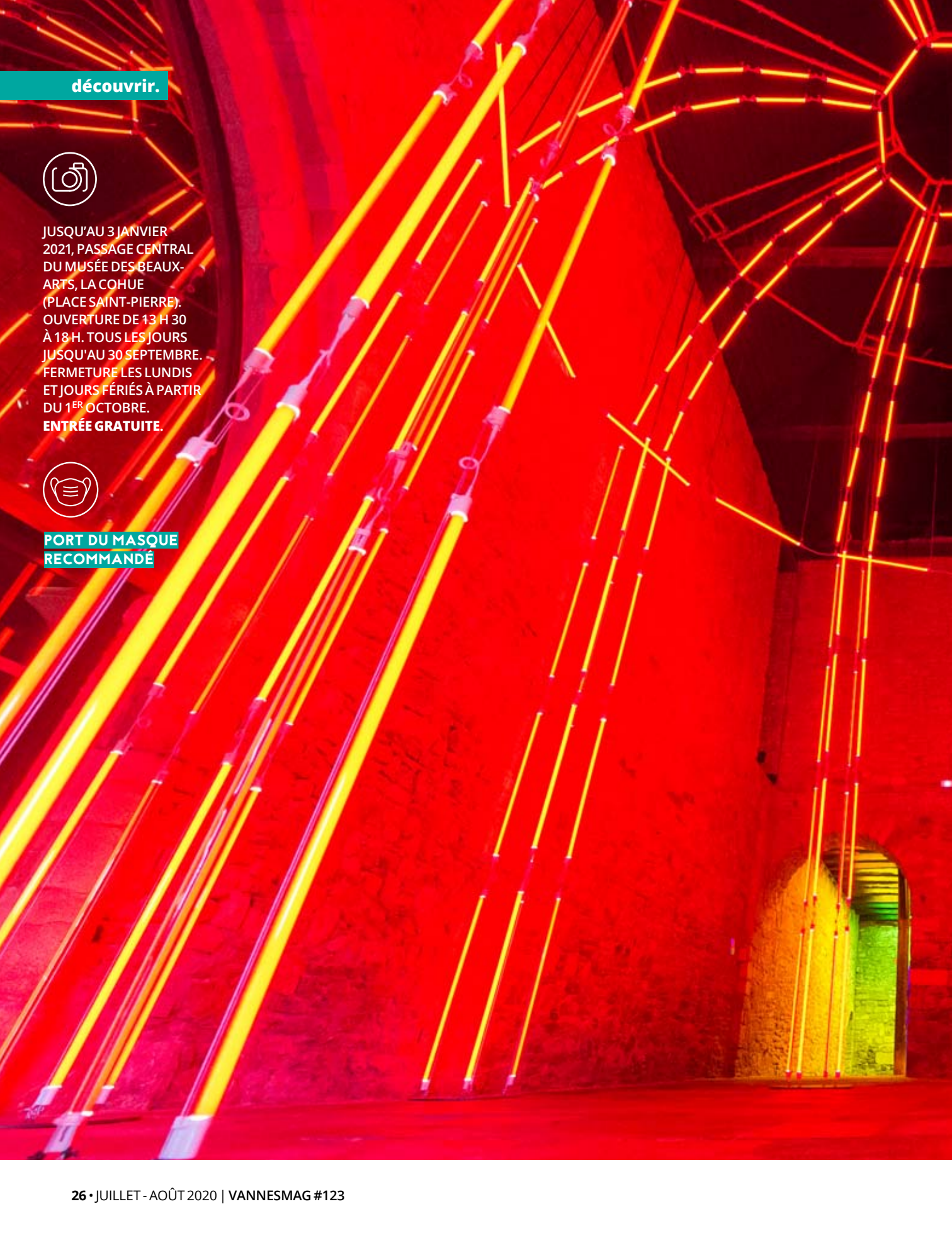
EN LIGNE POUR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Olivier Jullian, le patron de la start-up Veando, devant une affiche de pub de son site de vente en ligne.

Dans un contexte où le commerce en ligne augmente ses parts de marché, Veando veut jouer un rôle actif en tendant la main aux commerces de proximité. C'est la singularité de ce site Internet créé par Olivier Jullian.

Olivier Jullian est un entrepreneur à succès. En témoigne OJD conseil, cabinet de conseil aux entreprises et bureau d'études techniques, qu'il a créé il y a 13 ans. Sa société emploie 80 salariés, à Vannes pour la moitié d'entre eux, mais aussi à l'étranger. Ce n'est pas d'elle dont il est question ici, mais de Veando, un site internet d'achat en ligne (veando.com) qu'il a conçu fin 2017 pour mettre en relation clients et commerces de centres-villes. L'idée d'Olivier Jullian, c'est que ces petites unités peuvent se faire une place sur Internet, malgré la force commerciale de géants du secteur, comme Amazon. « Ces commerces auront plus de visibilité sur une plateforme comme Veando qu'à travers un site internet personnel. S'ils veulent se battre, il faut qu'ils se fédèrent et Veando est un moyen de le faire. Parce qu'elle agit pour l'économie locale, ma start-up s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire ». L'originalité du site et là où il se distingue d'éventuels concurrents, c'est que Veando permet une mise en relation entre vendeur et acheteur

via la vidéo. « Nous sommes les seuls à proposer cette solution », affirme l'entrepreneur. Avant cela, l'internaute a accès à un petit descriptif du commerce, agrémenté de photos. Le commerçant précise également si le client doit venir récupérer sa commande en boutique ou s'il assure la livraison à domicile, par ses propres moyens ou par l'intermédiaire du livreur partenaire de Veando. Prêt à porter, alimentaire, décoration, bien-être, fleuristes... la plupart des services attendus par le consommateur se retrouvent sur Veando. Naturellement, c'est à Vannes que la start-up a fait ses premiers pas. Actuellement une centaine de commerces vannetais sont visibles sur Veando, qui se finance en prenant une commission sur les paiements en ligne effectués sur le site. Mais le champ d'action de ce site Internet s'élargit à d'autres horizons en séduisant des prestataires à Lorient, Saint-Malo, Rennes et même en dehors des frontières régionales. Veando commence ainsi à faire parler de lui à Strasbourg, Nice et Nevers et tisse sa toile petit à petit sur l'ensemble de l'Hexagone. ●



découvrir.



JUSQU'AU 3 JANVIER
2021, PASSAGE CENTRAL
DU MUSÉE DES BEAUX-
ARTS, LA COHUE
(PLACE SAINT-PIERRE).
OUVERTURE DE 13 H 30
À 18 H. TOUS LES JOURS
JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE.
FERMETURE LES LUNDIS
ET JOURS FÉRIÉS À PARTIR
DU 1^{ER} OCTOBRE.
ENTRÉE GRATUITE.



**PORT DU MASQUE
RECOMMANDÉ**

L'ŒUVRE LUMINEUSE D'ANDREA D'AMARIO

Après Simon Augade et sa gigantesque sculpture en bois, c'est une autre exposition, tout aussi saisissante, qui métamorphose une fois de plus le passage central du musée des beaux-arts, La Cohue. Cette nouvelle création « dans le lieu et pour le lieu », comme le dit si bien Françoise Berretrot, la conservatrice du musée, s'intitule "Prisme". C'est une « œuvre lumineuse au sens premier du terme », composée de tubes led dont les variations de couleurs font penser à celles d'un arc-en-ciel. Andrea d'Amario, le jeune artiste qui a conçu et réalisé cette installation, a imaginé pour cet espace de 300 m² et de plus de 9 m de haut, « une architecture de lumière » qui s'inspire de la nef de la cathédrale voisine et dialogue avec elle par une sorte d'effet miroir. Impressionnant !

CONSOMMATION : LA FOIRE AUX QUESTIONS

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), service d'État placé sous la tutelle du ministère de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes Publics, propose sur son site Internet une foire aux questions régulièrement mise à jour sur tout ce qui touche à la consommation au sens large du terme. Cela va du démarchage téléphonique à la cyberescroquerie, en passant par la fourniture de gaz et d'électricité aux particuliers, la téléphonie mobile, l'information du consommateur, le logement, le com-

merce en ligne, les règles relatives aux soldes, etc. Cette foire aux questions (FAQ) propose des réponses courtes et pertinentes aux interrogations des consommateurs et les renvoie vers d'autres sources d'information pour en savoir plus. La DGCCRF propose également, sur ce même site, un large éventail de documentations numériques gratuites, notamment des guides et dépliants, une lettre d'information bimestrielle ainsi que de très nombreuses fiches pratiques classées par ordre alphabétique et « régulièrement actualisées en fonction de l'évolution de la réglementation. » ●


**www.
economie-
gouv.fr/
dgccrf**

DÉCHETS VERTS : S'EN SERVIR PLUTÔT QUE DE S'EN DÉBARRASSER !

Qui dit jardinage, dit déchets verts qui finissent souvent par remplir le coffre de la voiture ou de la remorque pour prendre ensuite la direction de la déchetterie la plus proche. Résultat : dans les déchetteries de l'agglomération vannetaise, les végétaux représentent près de 40 % des volumes réceptionnés, loin devant les gravats (22 %), les déchets non-valorisables (17 %), le bois (10 %)... Plutôt que de se débarrasser systématiquement des déchets verts du jardin, il est possible, sans trop d'efforts, d'en valoriser une partie chez soi. C'est le cas notamment des tontes de pelouses et, à l'automne, des feuilles mortes qui s'accumulent en quantité. Une fois séchés, ces déchets de jardin peuvent être utilisés en



© Getty Images

paillis ou ajoutés en petites quantités dans son composteur avec les déchets verts de la table. Si vous n'avez pas encore de composteur individuel, sachez que Golfe du Morbihan-Vannes agglomération en met gratuitement à la disposition de chaque foyer qui en fait la demande. Pour en bénéficier, renseignez-vous au 02 97 68 33 81 ou sur www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/compostage. ●

**POUR SAVOIR
COMMENT
VALORISER TONTES
DE PELOUSE ET
AUTRES DÉCHETS
VERTS...**

**... SUIVEZ
LES CONSEILS
AVISÉS
DU JARDINIER
DENIS PÉPIN
SUR YOUTUBE**

LE BUREAU INFORMATION JEUNESSE



comprendre.

Sans changer d'adresse, le Bureau Information Jeunesse de la Ville de Vannes (BIJ) vient de s'installer dans de nouveaux locaux spécialement aménagés pour ses besoins au rez-de-chaussée du Centre Victor Hugo. L'occasion pour Vannes Mag de braquer le projecteur sur ce service municipal. Membre d'un réseau associatif régional, le BIJ a pour missions d'informer gratuitement les jeunes et leurs parents sur tout ce qui touche de près ou de loin à leur vie quotidienne, de les accompagner dans la conduite de leurs projets individuels et collectifs, de les aider à devenir autonomes et de favoriser leur implication dans la vie citoyenne.



Ouverts plus tard que prévu pour cause de confinement sanitaire, les nouveaux locaux du BIJ s'étendent désormais sur 130 m² au rez-de-chaussée du Centre Victor Hugo, en centre-ville.

Nouveaux locaux, horaires réajustés, objectifs redéfinis... C'est avec le plein de nouveautés que le BIJ a rouvert ses portes après le confinement. Un BIJ recentré sur sa mission première, l'information jeunesse, et qui a aussi pour mission d'être présent dans les quartiers et les établissements d'enseignement.

5 000
LE NOMBRE
DE JEUNES ACCUEILLIS
PHYSIQUEMENT
AU BIJ EN 2019

35 %
DES DEMANDES
D'INFOS CONCERNENT
LA FORMATION
ET L'EMPLOI

Ouvert depuis 1985, le Bureau Information Jeunesse de la Ville de Vannes répond de manière anonyme, confidentielle, impartiale et en toute gratuité, aux besoins d'information et/ou d'accompagnement des jeunes de 15 à 25 ans dans de nombreux domaines tels que les formations, les métiers, les jobs d'été, les stages en entreprises, les stages et séjours d'étude à l'étranger, la vie pratique, la santé, le logement, les loisirs, les sports, les vacances... Bref, c'est LE service à contacter ou fréquenter quand on souhaite obtenir une information jeunesse objective, pratique et actualisée. Il est vrai que l'on peut aussi faire ses recherches

tout seul chez soi sur Internet. C'est pratique. Cela évite de se déplacer, mais ça ne remplacera jamais, dans la quête d'une information et plus encore d'un conseil, l'expertise et l'accompagnement d'un professionnel qualifié. Dans ce domaine, il y a tout ce qu'il faut au BIJ : des ressources documentaires, des outils informatiques et numériques, des spécialistes de l'information jeunesse ainsi que des locaux tout neufs et pleinement fonctionnels.

INFORMER, CONSEILLER ANIMER, ACCOMPAGNER...

Le Bureau information jeunesse aide aussi les jeunes à rédiger cv et lettres de motivation pour candidater à un stage ou un emploi. Il tient également



comprendre.

La Ville de Vannes a consacré une enveloppe de 160 000 € au réaménagement du rez-de-chaussée du Centre Victor Hugo, avenue Victor Hugo, afin d'y installer son Bureau information jeunesse. Les nouveaux locaux du Bij, facilement accessibles aux personnes à mobilité réduite, sont constitués d'un grand espace de plain-pied (photo ci-dessus) ainsi que d'une salle de réunion et d'ateliers pouvant accueillir 14 personnes.

UN CONTRAT D'OBJECTIFS JUSQU'À FIN 2021

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité, il y a tout juste un an, le 28 juin 2019, le « Projet de service 2019-2021 » du Bureau Information Jeunesse. Ce contrat d'objectifs s'est traduit par le recentrage du BIJ sur sa mission première : l'information jeunesse. Conséquence : il n'y a plus de cybercentre dans ses nouveaux locaux. Cet accès pour tous à Internet et à divers services numériques est toujours situé au deuxième étage du Centre Victor Hugo où il est maintenant rattaché à Clic & Vannes, le service qui a pour mission de favoriser l'inclusion numérique, via le dispositif « Les bons clics ». Cette réorganisation permet à l'équipe du BIJ (deux agents permanents appuyés par un ou deux collaborateurs, en service civique notamment) de se concentrer désormais sur l'accueil, l'information et l'accompagnement des jeunes. Avec, en prime, des horaires mieux adaptés aux disponibilités de son public (fermetures plus tardives, journée continue le jeudi et ouvertures ponctuelles le samedi pour des ateliers et des animations thématiques). L'équipe du BIJ a aussi pour nouvelle mission d'aller davantage vers son public en organisant des rencontres et des animations, notamment dans les centres socioculturels, les maisons de quartier et les établissements d'enseignement. ●

à jour des offres de logements en location à destination des étudiants, C'est aussi le service sur lequel s'appuie la Ville de Vannes pour octroyer, sur études de dossiers, sa bourse Proj'jeunes (fonds d'aide aux initiatives des jeunes), sa bourse au permis de conduire ainsi que ses aides financières aux étudiants Vannetais qui doivent séjourner à l'étranger et aux jeunes qui suivent des formations d'animateurs, de surveillants de baignade ou de secourisme. Le BIJ organise également, tout au long de l'année, des animations, des formations, des ateliers ou bien encore le forum « Apprendre une langue à l'étranger » qui attire chaque année, en février, quelque 1 500 visiteurs au Palais des arts et des congrès. ●

comprendre.



Le Forum "Apprendre une langue à l'étranger", qui se tient chaque année en février au Palais des arts et des congrès, est la manifestation la plus importante qu'organise le BIJ de Vannes. Elle rassemble une quarantaine d'organismes et d'associations et attire tous les ans quelque 1 500 visiteurs (jeunes et parents).

LES ANIMATIONS, ATELIERS ET DISPOSITIFS DU BIJ

© Getty Images



Mobilité internationale

Le BIJ organise régulièrement des ateliers pour les jeunes sur cette thématique. On y aborde par exemple, sous tous les angles, des sujets tels que la préparation et l'organisation d'un séjour hors de nos frontières, les études et les stages à l'étranger, les dispositifs qui permettent de partir à l'étranger dans le cadre d'un programme ou d'une mission (chantiers internationaux, volontariat international...), les séjours au pair, etc. C'est par l'intermédiaire du BIJ que l'on peut aussi candidater pour l'obtention d'un stage d'été de 4 semaines dans la ville allemande de Cuxhaven, jumelée avec Vannes. Une occasion de se perfectionner dans la langue de Goethe en profitant d'une immersion totale dans la vie et la culture de nos voisins d'outre-Rhin.

Recherche d'un job d'été

Le BIJ organise, chaque début d'année, des ateliers d'information pour les jeunes en recherche d'un job d'été. C'est l'occasion pour eux d'apprendre à bien prospecter, à rédiger un cv et une lettre de motivation et à profiter d'informations pertinentes sur le droit du travail, la rémunération, la couverture sociale...

Formation pour les associations étudiantes

Le BIJ dispense aussi chaque année, à l'automne, à la Maison des associations, une formation gratuite pour les étudiants souhaitant organiser des manifestations festives. On y traite notamment des questions de législation, d'autorisations administratives et de sécurité que tout organisateur se doit de bien connaître. ●

BUREAU INFORMATION JEUNESSE - BIJ

Centre Victor Hugo, 22 avenue
Victor Hugo (rez-de-chaussée).

☎ 02 97 01 61 00.

Mail : bij@mairie-vannes.fr

Site : www.mairie-vannes.fr

(rubrique Vannes pratique,
puis jeunesse). ●

HEURES D'OUVERTURE

Après le confinement, le BIJ n'était ouvert au public que sur rendez-vous. Depuis le 2 juin, date du début de la seconde phase de déconfinement en France, le service est ouvert (avec port du masque) :

le lundi : 14 h-18 h.

le mardi : 9 h-12 h/14 h-18 h.

le mercredi : 13 h 30-19 h.

le jeudi : 10 h-17 h 30.

le vendredi : 9 h-12 h/14 h-18 h.

Des ouvertures sont également prévues certains samedis pour des ateliers ou des animations. ●

SÉPARATION FAMILIALE: l'UDAF à l'écoute des enfants

L'UDAF (Union départementale des associations familiales) propose un accompagnement aux enfants dont les parents se sont séparés ou sont en cours de séparation. Il se déroule à travers quatre ateliers et permet à ces enfants d'exprimer leur ressenti sur la situation.

Laurence Guyot et Michaël Bocher sont les deux personnes qui encadrent ces ateliers. Elle, est médiatrice familiale, lui, psychologue. Ces deux professionnels estiment que ce service, qu'ils ont mis en place en 2017, reste encore insuffisamment connu. La prise en charge qu'ils proposent repose sur un constat opéré auprès des parents eux-mêmes. « Je me suis rendu compte que les enfants livrent souvent une version différente à leurs parents de la façon dont ils vivent réellement la séparation. C'est d'ailleurs souvent une source de conflit entre les adultes que nous sommes amenés à rencontrer », confie Laurence Guyot. Avec Michaël Bocher, cette médiatrice familiale organise donc des ateliers où les enfants ont le loisir de s'exprimer librement. Ils s'adressent à la tranche d'âge des 6-13 ans et se déroulent sur quatre séances. Les enfants peuvent formuler verbalement leur ressenti, mais ces deux professionnels les invitent aussi à le faire de manière détournée à travers des dessins, du théâtre, des marionnettes, en s'adaptant à l'âge de chacun. Ces ateliers suivent une progression. Les enfants sont d'abord invités à s'exprimer sur la façon dont ils ont vécu l'annonce de la séparation, puis à dire comment ils auraient préféré que cela se passe et enfin à confier leur vécu de l'instant présent.



© Loïc Berthuy

Lors du tout dernier atelier, ils écrivent en commun une lettre aux parents qui leur répondent en retour. « Il faut que les parents aient conscience que leurs enfants sont dans un processus de deuil. Pour eux aussi, la vie ne sera plus jamais pareille qu'avant. C'est bien qu'ils aient la possibilité de mettre des mots sur leurs émotions », indique Michaël Bocher. « Et cela, même si la séparation des parents n'est pas vécue comme un traumatisme comme cela peut aussi arriver », ajoute Laurence Guyot. Ce dispositif proposé par l'UDAF est unique en son genre dans le Morbihan et ne requiert qu'une participation symbolique de la part des parents : 20 € en tout et pour tout pour les quatre séances. ●

Les deux animateurs des ateliers d'expression de l'Udaf pour enfants de parents séparés : Laurence Guyot, médiatrice familiale et Michaël Bocher, psychologue.



Contact : 02 97 54 79 18
ou mediation@udaf56.asso.fr

JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS ET CANTINES DES ÉCOLES

PUBLIQUES : PENSEZ À RÉSERVER SUR "VANNES & VOUS"



Voici les informations à retenir en prévision des inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021 dans les centres de loisirs du mercredi de la Ville de Vannes et dans les cantines des écoles publiques. Ces démarches se font sur la plateforme Internet "Vannes & Vous", accessible à partir de la page d'accueil du site de la Ville de Vannes (www.mairie-vannes.fr).

➤ **Accueils de loisirs du mercredi 2020-2021**

→ Pour les familles dont les enfants ont déjà fréquenté un centre de loisirs le mercredi et/ou pendant les vacances scolaires depuis janvier dernier : **réservations à effectuer sur "Vannes & Vous" au début du mois de juillet**,

→ Pour les familles ne disposant pas d'accès à Internet et celles dont les enfants n'ont jamais fréquenté un centre de loisirs municipal : **réservations à effectuer, au début du mois de juillet, à l'Accueil unique**

enfance de la Ville de Vannes (Centre Victor Hugo, 22, av. Victor Hugo - ☎ 02 97 01 65 10).

→ Notez bien que pour pouvoir réserver sur la plateforme Web "Vannes & Vous" à compter du 1^{er} juillet, il faut avoir créé son dossier d'inscription à l'Accueil unique avant le 30 juin.

➤ **Restauration scolaire - 2020-2021.**

→ Réservations ouvertes fin juillet sur Vannes & Vous pour l'année scolaire. **Notez bien** que pour que les enfants puissent déjeuner à l'école les deux premiers jours de classe (mardi 1^{er} et jeudi 3 septembre), il faut que les réservations soient enregistrées au plus tard le jeudi 27 août sur Vannes & Vous. Elles peuvent aussi se faire tout l'été (jusqu'au 27 août) à l'Accueil unique pour les personnes ne disposant pas de connexion Internet. ●

LOISIRS

TICKET SPORT-CULTURE : REMPLACÉ CET ÉTÉ PAR UNE AUTRE OFFRE DE LOISIRS

En raison de la crise sanitaire, Ticket sport-culture sera exceptionnellement remplacé cet été par une autre offre de loisirs à l'intention des jeunes de 7 à 16 ans. Pour connaître le contenu de ce programme estival et ses modalités d'inscription, rendez-vous sur www.mairie-vannes.fr (rubrique Vannes loisirs). ●

REPAS DES RETRAITÉS EN OCTOBRE : ANNULÉ

Par mesure de précaution, en raison de l'épidémie de Covid-19, la municipalité a pris la décision d'annuler le déjeuner dansant des retraités vannetais qui devait avoir lieu le 10 octobre au Chorus.



COMMERCES

HALLES ALIMENTAIRES : HEURES D'OUVERTURE EN JUILLET-AOÛT

► **Les Halles des Lices** (place des Lices) seront ouvertes 7 jours sur 7, de 8 h à 14 h, en juillet-août, y compris les jours fériés du mardi 14 juillet (Fête nationale) et du samedi 15 août (Assomption).

► **La Halle aux poissons** (pl. de la Poissonnerie) sera ouverte, cet été, les mardis, mercredis, vendredis et samedis, de 7 h à 13 h (y compris les jours fériés du mardi 14 juillet et du samedi 15 août). ●

CONSERVATOIRE DE VANNES : LES NOUVELLES INSCRIPTIONS SERONT PRISES JUSQU'AU 1^{ER} JUILLET



L'enregistrement des nouvelles inscriptions au Conservatoire à rayonnement départemental de Vannes (CRD) se fait cette année du 24 juin au 1^{er} juillet. En raison de la fermeture de l'établissement jusqu'à la rentrée de septembre, ces inscriptions se font uniquement de façon dématérialisées sur le site Internet de la Ville de Vannes www.mairie-vannes.fr (rubrique « Vannes loisirs », puis « Conservatoire »). Le Conservatoire propose un large choix de disciplines telles que la musique, le théâtre, le

chant, les arts plastiques... à étudier, à tout âge, tout au long de l'année et quel que soit son niveau. Pour tout savoir sur les disciplines enseignées au Conservatoire de Vannes, les horaires des cours, les modalités d'inscription, les tarifs... rendez-vous donc sur www.mairie-vannes.fr à la rubrique indiquée. Si vous souhaitez plus d'informations, l'équipe du Conservatoire vous invite à la contacter par mail à l'adresse : crd@mairie-vannes.fr en indiquant votre demande et en précisant vos coordonnées. ●

SÉNIORS

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DES ÂÎNÉS: CANDIDATURES JUSQU'AU 31 JUILLET



Un nouveau conseil des aînés sera installé à la rentrée. Les Vannetaises et les Vannetais souhaitant faire partie de cette nouvelle équipe sont invités à candidater jusqu'au vendredi 31 juillet. Pour pouvoir faire partie du conseil des aînés, il faut avoir au minimum 65 ans.

SES OBJECTIFS ET SES MISSIONS

Le conseil des aînés est un lieu de réflexion, d'échanges et d'exercice de la citoyenneté. Il permet aux séniors de servir l'intérêt général en faisant profiter la collectivité de leurs expériences, leurs compétences, leurs idées et leur volonté d'agir. Compte tenu des actions mises en œuvre par les précédentes équipes et des objectifs qui lui sont assignés, le conseil des aînés a pour mission de :

- 1** - mettre en place la Semaine bleue en partenariat avec le CCAS (Centre communal d'action sociale) et les différents acteurs œuvrant en faveur des séniors ;
- 2** - gérer les bibliothèques de rue mises en place par les équipes précédentes ;
- 3** - mettre en œuvre des actions favorisant le lien social et le maintien de l'autonomie des séniors, en complémentarité des missions du CCAS ;
- 4** - représenter les aînés au sein de la commission d'accessibilité et de la commission extra-municipale de solidarité, ainsi que dans les groupes de travail thématiques du CCAS (action sociale, handicap et santé), en fonction des projets ;
- 5** - mettre en œuvre des actions favorisant le lien intergénérationnel, en partenariat avec le conseil

municipal des Jeunes (CMJ), le CCAS et la direction enfance-éducation de la Ville de Vannes.

DEUX ANS DE MANDAT

Le conseil des aînés, présidé de droit par le maire et/ou l'élue référent.e, disposera d'une durée de mandat de deux ans. Il se réunira en assemblée plénière (l'ensemble des membres) au moins deux fois par an et travaillera sur les projets qu'il souhaite mettre en œuvre au sein de commissions thématiques.

COMPOSITION DU CONSEIL

Le conseil des aînés sera composé de Vannetaises et de Vannetais âgé.e.s de 65 ans et plus. La parité femmes/hommes sera recherchée pour constituer cette nouvelle équipe. Outre le maire, il sera composé de 30 membres maximum : 2 élu.e.s, 9 séniors représentants les habitants, 9 séniors issus du milieu associatif, 2 séniors nommés par le maire au regard de leur parcours et de leur implication dans la vie citoyenne et, pour la première année uniquement, de 8 membres du conseil précédent.

CANDIDATURES JUSQU'AU 31 juillet

Les bulletins de candidatures sont disponibles aux accueils municipaux et sur www.mairie-vannes.fr (rue de la Vannette Citoyenne). Ils sont à déposer pour le 31 juillet au plus tard à l'une des adresses indiquées.

● Pour tout renseignement : **Service Associations-Participation, Centre Victor Hugo, 22, avenue Victor Hugo.** ☎ 02 97 01 60 86. ●

PRÉVENTION CANICULE

PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LE REGISTRE DES PERSONNES ISOLÉES ET FRAGILES

© Getty Images / iStockphoto



En prévision d'éventuelles fortes chaleurs estivales, le CCAS de la Ville de Vannes (Centre communal d'action sociale) tient, à titre préventif, un registre recensant les personnes fragilisées qui se sont signalées du fait de leurs difficultés de déplacement, de leur isolement ou simplement de leur âge. Ce registre confidentiel peut être utilisé par les autorités compétentes en cas de déclenchement de plans de protection civile, notamment lors d'une période de canicule. Les Vannetaises et les

Vannetais désirant s'inscrire sur ce registre ou inscrire un de leurs proches (1) sont invités à s'adresser au CCAS afin de compléter une fiche de renseignements (coordonnées, personnes à prévenir en cas d'urgence...) (2). Les personnes déjà inscrites sur le registre n'ont pas à renouveler cette démarche chaque année. Il est toutefois demandé aux inscrits ou à leurs proches de bien vouloir communiquer au CCAS tout changement de situation (changement d'adresse par exemple). En cas de déménagement hors de Vannes, les personnes concernées doivent se réinscrire auprès de la mairie de leur nouvelle commune. ●

(1) L'inscription sur ce registre, qui n'a rien d'obligatoire, s'adresse aux personnes vivant à domicile. Elle concerne les personnes de 65 ans et plus, celles de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ainsi que les adultes handicapés. (2) Cette fiche est aussi téléchargeable sur www.mairie-vannes.fr (Vannes pratique > centre communal d'action sociale > seniors > prévention canicule).



CCAS - Services de maintien à domicile, 22 avenue Victor Hugo
- 02 97 01 65 34.

PATRIMOINE

RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-YVES : LA SOUSCRIPTION SE POURSUIT

La souscription lancée fin 2017 auprès des particuliers et des entreprises pour contribuer à financer la restauration de la chapelle Saint-Yves, place Maurice Marchais, reste bien entendu ouverte pendant les travaux qui ont débuté en février dernier, avant d'être interrompus, comme tous les chantiers, pendant la période de confinement sanitaire. Le coût global de cette opération est estimé, rappelez-le, à 7,90 M€. Pour l'heure, la campagne de mécénat lancée par la Ville de Vannes, propriétaire de cette chapelle ainsi que de l'église Saint-Patern et de la chapelle des Ursulines, a

permis de collecter près de 1,10 million d'euros auprès de quelque 230 donateurs. Chacun peut contribuer, à la hauteur de ses moyens, à la sauvegarde de cet édifice construit à la fin du XVII^e siècle. Chaque don effectué donne droit à des avantages fiscaux. Le montant minimum pour un particulier est de 50 €. La souscription se fait à l'aide d'un imprimé disponible en téléchargement (au format pdf) sur le site www.mairie-vannes.fr, rubrique "Vannes découverte" → "Histoire et patrimoine" → "Mécénat - Restauration de la chapelle Saint-Yves".

● Renseignements : 02 97 01 62 18. ●

VANNES PART'ÂGE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES



« Vannes Part'âge », service public de lutte contre l'isolement des personnes âgées à domicile, coordonné par le Centre communal d'action sociale de la Ville de Vannes, recherche des bénévoles pour assurer ses missions de lien social auprès des seniors isolés. Les bénévoles interviennent en binômes auprès des personnes âgées inscrites à ce dispositif pour partager des moments conviviaux avec elles à leur domicile ou les accompagner dans diverses activités. **Contact :** CCAS au 02 97 01 65 27 (du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h). Mail : vannes-partage@mairie-vannes.fr



SERVICES

DÉCHETTERIES DE L'AGGLOMÉRATION : LES HORAIRES D'ÉTÉ

Les déchetteries de GMVA (Golfe du Morbihan-Vannes agglomération) sont passées en horaires d'été. Voici, à ce titre, les heures d'ouverture,

jusqu'à la fin octobre, de la déchetterie de Tohannic (rue Jean Perrin) et des déchetteries les plus proches de Vannes. ●



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
VANNES TOHANNIC	9h - 18h50	9h - 18h50	9h - 18h50	9h - 18h50	9h - 18h50	9h - 18h50	FERMÉE
ARRADON	9h30 - 11h50 14h - 18h20	FERMÉE	9h30 - 11h50 14h - 18h20	9h30 - 11h50 14h - 18h20	9h30 - 11h50 14h - 18h20	9h30 - 18h20	FERMÉE
SAINT-AVÉ	9h30 - 11h50 14h - 18h20	9h30 - 11h50 14h - 18h20	9h30 - 11h50 14h - 18h20	9h30 - 11h50 14h - 18h20	9h30 - 11h50 14h - 18h20	9h30 - 18h20	FERMÉE
THEIX-NOYALO	9h30 - 11h50 14h - 18h20	9h30 - 11h50 14h - 18h20	9h30 - 11h50 14h - 18h20	9h30 - 11h50 14h - 18h20	9h30 - 11h50 14h - 18h20	9h30 - 18h20	9h30 - 12h20
PLOEREN	9h30 - 11h50 14h30 - 18h20	9h30 - 11h50 14h30 - 18h20	9h30 - 11h50 14h30 - 18h20	FERMÉE	9h30 - 11h50 14h30 - 18h20	9h30 - 12h35 13h30 - 18h20	FERMÉE

En cette période de crise sanitaire, il faut éviter de venir sur ces sites à l'heure d'ouverture du matin ou de l'après-midi, car ce sont les créneaux horaires les plus denses de la journée. Plus d'infos : www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/decheterie

ENVIRONNEMENT

LA VILLE PARTICIPE FINANCIÈREMENT À LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

La Ville de Vannes apporte depuis 2015 son soutien financier à la destruction des nids de frelons asiatiques, en complément de celui apporté par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA). Ce dispositif d'aide aux particuliers, aux associations et aux agriculteurs est reconduit pour 2020. Il permet d'obtenir le remboursement de tout ou partie des frais de destruction de ces nids par une entreprise spécialisée dans ce type d'intervention. La Ville de Vannes et GMVA remboursent la totalité (50 % chacun) des frais occasionnés par l'intervention d'un désinsectiseur dans la limite des plafonds suivants :

- ▶ Nid situé à une hauteur ≤ à 5 m : **75 € TTC.**
- ▶ Nid situé entre une hauteur de + de 5 m et une hauteur ≤ à 10 m : **95 € TTC.**
- ▶ Nid situé entre une hauteur de + de 10 m et une hauteur ≤ à 20 m : **120 € TTC.**



© Getty Images / Istockphoto

- ▶ Nid situé à une hauteur de + de 20 m : **180 € TTC.**
 - ▶ Au-delà de 15 m de hauteur avec utilisation d'une nacelle : **400 € TTC.**
- Période d'éligibilité des subventions : du 1^{er} mai au 30 novembre 2020. ●



Rens. : Ville de Vannes, Pôle technique - 02 97 62 59 00.



JUSQU'AU 6 SEPTEMBRE

Sabine Weiss : une vie de photographe

Le Kiosque accueille une exposition retraçant plus de 70 ans du parcours d'une grande dame de la photographie : Sabine Weiss. Née en 1924 en Suisse, à la frontière avec la France, Sabine achète son premier appareil photo à 13 ans. Poussée par le besoin de « sauver ce qui va disparaître » elle décide, à 17 ans, de devenir photographe. Avec le soutien de son père, elle entame une formation, obtient son diplôme en 1945 puis, en 1946, pose ses valises à Paris où elle devient l'assistante du photographe Willy Maywald. Quatre ans plus tard, elle s'installe à son compte dans l'appartement qu'elle partage avec son mari, le peintre Hugh Weiss. Son portrait du peintre Juan Mirò suscite l'intérêt du magazine Vogue, où elle travaillera pendant 10 ans, et les éloges de Robert Doisneau qui lui ouvre les portes de l'agence Rapho, la première agence de photojournalisme française. S'enchaîneront alors de nombreux voyages en Europe, en Afrique, aux États Unis... d'où elle ramènera des clichés de commandes mais aussi personnels. Son regard, toujours curieux et bienveillant, s'est posé sur de nombreuses célébrités du monde de l'art, de la chanson, du cinéma, de la mode autant que sur des anonymes, aisés ou pauvres. Dernière représentante de l'école humaniste (incarnée par Doisneau, Ronis, Boubat...), même si elle n'en aime pas le terme et se considère plus comme un artisan, un témoin de son temps, elle a arrêté la photo, à plus de 90 ans, ne retrouvant plus ses sensations dans le numérique. ●



Le Kiosque. Esplanade Simone Veil.
Ouvert tous les jours de 10 h à 13 h
et de 14 h à 19 h. Entrée gratuite.
PORT DU MASQUE RECOMMANDÉ



Forum de la vie associative

Après un été vidé d'une bonne partie de sa substance, avec l'annulation de la plupart des festivités en juillet-août, c'est vers le monde associatif que tous les regards seront tournés le 12 septembre (sous toute réserve) au Chorus-Parc des expositions, à l'occasion du traditionnel Forum de la vie associative. Cet événement, qui devra se plier cette année aux règles de conduite à suivre en cette période de déconfinement progressif (distances réglementaires entre les stands, gestes barrières à respecter scrupuleusement par tous les participants, port du masque...) n'en sera pas moins, comme tous les ans, le rendez-vous que l'on attend pour savoir qui fait quoi, où, quand et comment dans cette vie associative vannetaise que l'on sait riche et dynamique. Si l'envie de pratiquer une activité sportive, culturelle, ludique, solidaire ou autre vous titille, c'est là qu'il faudra vous rendre pour faire le plein d'informations. Quelque 400 associations en tous genres seront représentées sur place par leurs bénévoles. Vous pourrez aussi vous procurer sur ce salon entièrement gratuit la version mise à jour (et gratuite elle aussi) du Guide des associations édité chaque année par la Ville de Vannes. Ce guide sera également disponible à la rentrée en version numérique sur le site de la Ville (www.mairie-vannes.fr rubrique "Toutes nos publications", sur la page d'accueil du site). ●



Forum de la vie associative. GRATUIT.
Le 12 septembre (sous toute réserve)
de 10 h à 18 h. Chorus, Parc du Golfe.
PORT DU MASQUE RECOMMANDÉ

sortir.



© "Les Rochers de Kerleguer" Jean-Marie Villard - MBA Quimper (Cliché B. Galeron).

3 JUILLET > 15 NOVEMBRE

Terres et landes, paysages de Bretagne

La Bretagne a très souvent inspiré les peintres dont beaucoup d'œuvres représentent ses côtes, ports, falaises et couchers de soleil. Toutefois, de nombreux artistes ont pris les chemins de traverses pour offrir leur vision de la campagne bretonne. L'attrait pour ce thème naturaliste, initié en 1830 par l'école de Barbizon (mouvement pictural qui incitait les peintres à sortir de leurs ateliers) et amplifié par le développement du chemin de fer, fit de la nature en Bretagne le thème de prédilection d'artistes de renom ou de petits maîtres. C'est ce versant de la peinture en Bretagne que l'exposition « Terres et landes, paysages de Bretagne » met à l'honneur. La majeure partie des œuvres présentées, produites entre 1850 et 1950, sont enrichies du regard de six artistes contemporains. Les visiteurs pourront suivre un parcours bucolique qui les fera traverser "les Terres boisées", "les Landes" et "les Paysages bocagers", cheminer "Le long des cours d'eau" ou passer "D'un chemin à l'autre". Pour compléter ce tour d'horizon, les Parcs naturels régionaux du Golfe du Morbihan et d'Armorique, présenteront des clichés témoignant de la beauté de leurs paysages et de leurs évolutions. ●



Du 3 juillet au 15 novembre. Musée des beaux-arts, La Cohue, pl. St-Pierre.
Ouvert tous les jours de 13 h 30 à 18 h
(Idem musée d'histoire et d'archéologie)
PORT DU MASQUE RECOMMANDÉ



© Dessin aquarelle : Veronique Bardel

26 JUIN > 30 SEPTEMBRE

Mané Vechen, un art de vivre à la romaine

C'est l'histoire d'une des plus grandes villas antiques du Morbihan, Mané Vechen, située sur la rive droite de la ria d'Étel, que racontera cet été le musée d'histoire et d'archéologie. Mané Vechen serait, d'après les recherches, une riche villa maritime érigée par un marchand, un dignitaire vénète gallo-romain, à la fin du II^e siècle ou au tout début du III^e siècle. Abandonnée par ses occupants à la fin du III^e siècle, à la suite d'un incendie, le site est réinvesti par une nouvelle population jusqu'au début du IV^e siècle puis disparaît progressivement. C'est à l'occasion de fouilles archéologiques, réalisées dans le cadre d'un projet de lotissement, en 1970, que les premières découvertes sur site furent réalisées. Des dépôts monétaires, enfouis sous un patio, sont alors exhumés. Suivront une salle carrée ainsi que des thermes, plus à l'ouest. Conscient de l'importance de cette découverte, l'État acquiert le terrain en 1972. Il est alors décidé, en concertation avec la commune de Plouhinec, de réaliser la fouille du site en vue de sa valorisation. Ces fouilles, menées de 2000 à 2007, ont mis au jour l'intégralité des vestiges de cette demeure antique dont le décor intérieur est sans équivalent dans l'ouest de la Gaule. L'exposition a été réalisée en partenariat avec le Port-musée de Douarnenez, l'Institut national de recherches archéologiques préventives et avec la collaboration de la DRAC Bretagne, Service régional de l'archéologie. ●



**Jusqu'au 30 septembre. Musée d'histoire et d'archéologie, Château Gail-
lard, rue Noé. Tarifs (entrée donnant
aussi accès au musée des beaux-arts,
La Cohue) : 6,50 €, 4,50 € (réduit)...
PORT DU MASQUE RECOMMANDÉ**

AVERTISSEMENT

Suite aux nombreuses annulations et autres reports des manifestations estivales, nous ne pouvons vous garantir avec certitude (sauf pour les expositions) la tenue des événements annoncés ci-après. Nous vous invitons donc à le vérifier au cas par cas cet été, en consultant le site de la Ville de Vannes (www.mairie-vannes.fr) et ses réseaux sociaux.

EXPOSITIONS



JUSQU'AU 31 JANVIER D'AMARIO > PRISME

"Architecture boréale". Installation lumineuse et colorée de l'artiste André d'Amario dans le passage central du musée des beaux-arts (lire p.26). Entrée gratuite aux horaires du musée. Port du masque recommandé. LA COHUE - PLACE ST-PIERRE



**17 AOÛT >
11 SEPTEMBRE
SOLEIL ROUGE**
• «Soleil Rouge», Jean Duquoc. Peinture. Exposition au Château de l'Hermine, rue porte Poterne. Ouverte tous les jours de 11 h à 18 h 30. Rencontre-dédicace avec l'artiste les jeudis et samedis à partir de 16 h. Entrée gratuite. CHÂTEAU DE L'HERMINE

**> CET ÉTÉ
LES BIGOTES**
• «Micorhize», Charlotte Burtin. Techniques mixtes, acrylique sur toile. Du 26 juin au 25 juillet. Cette jeune

artiste, originaire de l'île de Houat et vivant à Paris, questionne, dans son œuvre, sur la place de l'homme et celle de la nature.
• «Mes dessins sans frontières», Nono, dessins. Du 31 juillet au 5 septembre. Nono, le dessinateur du quotidien Le Télégramme, expose une quarantaine d'aquarelles de voyage ainsi qu'une vingtaine de dessins de presse et d'humour.
• «Symphonie Lyrique», Judith Farro, peinture, fusain et techniques mixtes. Du 11 septembre au 10 octobre. Celle pour qui a pour métier la peinture avoue qu'il est difficile de qualifier son art : «Je fais aussi bien dans l'abstraction que dans le figuratif. Il n'y a pas de barrière entre les deux». **Les Bigotes** : ouvert du mardi au samedi de 14 h à 18 h. Entrée gratuite. 5, RUE DE LA BIENFAISANCE

ANIMATION DU PATRIMOINE

**EN JUILLET ET AOÛT
VISITES GUIDÉES**
La ville ancienne, les fortifications, les expositions des musées et autres visites insolites seront au programme cet été. Rens. : 02 97 01 64 00 et www.mairie-vannes.fr
RDV : LA COHUE, PL ST-PIERRE

SPECTACLES CONCERTS

**31 JUILLET
LES MUSICALES
DU GOLFE**
20 h. Les Musicales du Golfe devraient se tenir du 29 juillet au 16 août dans l'agglomération vannetaise. À cette occasion, l'Auditorium des Carmes accueillera le récital du claveciniste franco-américain Justin Taylor (1^{er} Prix du concours de clavecin de Bruges à 23 ans). Il interprétera des œuvres de Louis et François Couperin, Antoine, Jean-Baptiste Forqueray, Jean-Philippe Rameau... Infos et billetterie : www.musicalesdugolfe.com
AUDITORIUM DES CARMES, PL. THÉODORE DECKER

**17 > 23 AOÛT
CELLOVANNES**
Stage de violoncelle suivi de concerts en centre-ville (sous réserve) organisés par l'association La Chanterelle. Plus d'infos sur : www.musicienschanterelle.com
ESPLANADE DU PORT OU PARVIS DE LA CATHÉDRALE



**11 SEPTEMBRE
MARSOUINS DE
VANNES : 50 ANS
D'OPÉRATIONS**
22 h. Les marsouins du 3^e Régiment d'infanterie de marine fêteront leurs 50 ans d'opérations extérieures (Opex). Au programme : des tableaux vivants présentant des phases les plus marquantes de l'histoire du régiment, puis "son et lumière" (par l'Amicale nationale 3^e RIMA-3^e RIC) retraçant l'histoire et le lien du 3^e de marine avec la ville. Gratuit.

SALONS



**4 > 6 SEPTEMBRE
LIVR'À VANNES**
Le salon littéraire vannetais, annulé en juin, devrait finalement se tenir du 4 au 6 septembre au Chorus. Le programme n'étant pas encore calé à l'heure de notre bouclage, nous vous invitons donc à vous renseigner sur : www.mairie-vannes.fr ou www.livreavannes.fr

**12 SEPTEMBRE
FORUM DE LA VIE
ASSOCIATIVE**
De 10 h à 18 h. Organisé par la Ville de Vannes (lire page 39). CHORUS - PARC DU GOLFE

AUTRES RENDEZ-VOUS

**CET ÉTÉ
MARCHÉ
DE BOUQUINISTES**
De 10 h à 18 h. Vente de livres anciens et d'occasion par un collectif de bouquinistes. Tous les mercredis du 1/07 au 26/08. PLACE MAURICE MARCHAIS



**CET ÉTÉ
QUAI DU LIVRE**
De 10 h à 19 h. Vente de livres d'occasion, de cartes postales, de vinyles... tous les samedis de l'été jusqu'au 12/09. Org. : association des bouquinistes de Bretagne Sud. ESPLANADE SIMONE VEIL/QUAI TABARLY



**6 & 7 AOÛT
L'ÉTÉ DES POTIERS**
De 9 h à 19 h. L'Escale céramique pourrait, une fois n'est pas coutume, quitter l'esplanade du port pour s'installer dans le jardin des Remparts (choix en cours), pour une expo-vente regroupant près de 40 céramistes du Grand Ouest. Au programme : expo-concours, démonstrations, ateliers... Accès libre.

SPORT

**12 JUILLET
GOLFE DU
MORBIHAN TOUR**
Régate organisée par la Société des régates de Vannes, ouverte aux licenciés de la FFV sur planches à voile, dériveurs, Guépards et traditionnels, flying boat... Départ de Vannes à 10 h, direction Le Bono et retour... Rens. : www.facebook.com/SRVannes
GOLFE DU MORBIHAN



Le report au 25 mai dernier de la séance d'installation du nouveau conseil municipal ne nous a pas permis d'intégrer en temps voulu, dans cette édition, les textes des différents groupes d'opposition. Ces textes seront publiés à nouveau, de façon régulière, à partir du prochain Vannes Mag dont la diffusion en boîtes aux lettres est prévue pour la semaine du 14 au 18 septembre. Merci de votre compréhension.



Conception - Direction de la communication - Villa de Vannes - Photo - Gianni, Saintes-Maries-de-la-Mer, 1960 © Sabine Weiss

Une vie de photographe **Sabine Weiss**

18 juin →
6 septembre
2020

Entrée gratuite

Le Kiosque - Esplanade Simone Veil - Rive droite du port

Ouvert tous les jours : 10h-13h / 14h-19h

Ville de Vannes - Pôle animation - Direction de l'événementiel

02 97 01 62 30 - evenementiel@mairie-vannes.fr



L'EXIL À VANNES

du parlement de Bretagne (1675-1690)

Ce devait être le fil conducteur des Fêtes historiques, les 13 et 14 juillet prochain à Vannes. Mais comme ces fêtes n'auront pas lieu cet été, pour cause de crise sanitaire, il nous reste le thème : l'exil à Vannes, de 1675 à 1690, du parlement de Bretagne sur ordre du roi Louis XIV. Une période faste pour l'ancienne cité ducale.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Ce vieux proverbe prend tout son sens à la fin de l'été 1675 pour l'ancienne cité des ducs de Bretagne qui retrouve soudainement, et contre toute attente, le prestige dont elle jouissait au Moyen-Âge sous la dynastie des Montfort grâce à la très sévère punition que Louis XIV va infliger le 18 septembre à la ville de Rennes. La France traverse alors une période pour le moins agitée. La guerre contre la

Hollande, qui a débuté en 1672 (et qui s'achèvera en 1678) coûte très cher au royaume. Pour la financer, le pouvoir royal a institué en 1674, entre autres mesures, de nouvelles taxes sur la vaisselle d'étain, le tabac et le papier timbré qui provoquent de nombreuses rébellions, notamment en Bretagne où la « révolte du Papier timbré » (avril-juillet 1675) sera suivie de celle des « Bonnets rouges ». Le Roi Soleil, furieux contre la noblesse parlementaire rennaise qu'il accuse, sur la foi du duc de Chaulnes, gou-

DE NOMBREUSES CONSTRUCTIONS À VANNES DATENT DE CETTE PÉRIODE

Les quatorze années d'exil du parlement de Bretagne à Vannes, entre octobre 1675 et le tout début de l'année 1690, ont constitué pour l'ancienne cité des ducs de Bretagne une période indéniable d'essor démographique, urbanistique, économique et culturel. De nombreuses constructions, qui font partie aujourd'hui du patrimoine historique de Vannes, datent de cette période et plus globalement de la fin du XVII^e siècle. C'est le cas, notamment de l'Hôtel de Limur, entièrement rénové par la Ville de Vannes ces dernières années et dont la fin de construction date approximativement de 1686-1687. C'est aussi le cas de divers immeubles (anciens hôtels particuliers, grandes maisons de riches négociants...) des rues Saint-Vincent et Noé ainsi que des rives du port ou encore de l'Hôtel Mynier récemment restauré (place des Lices) et de l'Hôtel Senant (rue de la Bienfaisance), pour ne citer que ces quelques exemples.

C'est à La Cohue, l'actuel musée des beaux-arts, que le parlement de Bretagne tint ses audiences pendant son exil à Vannes, de 1675 à 1690.



Comme l'Hôtel de Limur (ci-dessus), de nombreux édifices, qui font partie aujourd'hui du patrimoine historique de Vannes, datent de la fin du XVII^e siècle et notamment des années pendant lesquelles le parlement de Bretagne siégea à Vannes.

verneur de Bretagne, d'être l'instigatrice de cette agitation, fait raser plusieurs maisons dans la rue Haute de la capitale bretonne (actuelle rue de Saint-Malo), haut-lieu de la rébellion. Puis, il décide, le 18 septembre 1675, d'exiler jusqu'à nouvel ordre le parlement de Bretagne. Direction : Vannes, qui a déjà accueilli ce parlement entre 1535 et 1553 avant son transfert à Rennes.

Années fastes pour la construction

Dès la mi-octobre, « Vennes », qui compte alors quelque 10 000 âmes, va devoir faire face à l'afflux de 5 000 à 7 000 personnes supplémentaires. Car les conseillers nobles de cette Cour de Justice royale ne débarquent

pas seuls. Ils arrivent avec femmes et enfants, domestiques, auxiliaires de justice, artisans... Si la location, dont les prix vont s'envoler, va permettre de répondre en partie au besoin de logement de cette population nouvelle, elle ne sera pas suffisante, car l'exil du parlement, que d'aucuns espèrent le plus court possible, va durer quatorze ans pendant lesquels l'activité immobilière (rénovations, agrandissements, constructions nouvelles...) va battre son plein dans le cœur de « Vennes » et sa proche périphérie. Ces années fastes, relate l'historien Philippe Jarnoux (*), vont être « à l'origine d'une densification du bâti urbain. » L'exil du Parlement va entraîner « la reconstruction ou l'élargissement de nombreux immeubles existants ». Il sera aussi « à l'origine du développement de

nouveaux modes de constructions. » On assiste en effet, « dans le dernier tiers du XVII^e siècle », à l'émergence d'une architecture de pierre dans cette ville qui était « jusqu'alors très majoritairement constituée de maisons à pans de bois. » « Des hôtels particuliers s'y bâtissent et les goûts de l'extérieur y pénètrent. Il ne s'agit certes pas des premiers hôtels particuliers de la ville (...) mais la présence des parlementaires se traduit bel et bien par un développement de cette architecture nouvelle dont témoigne, par exemple, le magnifique Hôtel de Limur, dont la construction s'achève vers 1686. » ●

(*) Philippe Jarnoux, « Un exil intérieur : le parlement de Bretagne à Vannes, 1675-1690 », in « Les parlements de Louis XIV... », sous la direction de Gauthier Aubert et Olivier Chaline, Presses universitaires de Rennes, 2010.

LE SERVICE

DES MANUSCRITS

Antoine Laurain



Éditions Flammarion - 2020.
Roman. 21 X 14 cm. 270 pages. 18 €.

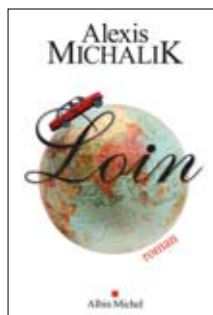
Une éditrice, un mari décorateur, un psy, une inspectrice de police, un manuscrit "Les Fleurs de sucre", dont l'auteur demeure introuvable.

Mixez le tout avec délicatesse et partez à la recherche d'un auteur. Un escape game littéraire subtilement mené, qui promet

bien des surprises. Un roman addictif. ●

LOIN

Alexis Michalik



Éditions Albin Michel
- 2019. Roman.
15 X 25 cm.
656 pages. 22,90 €.

Incarnation du type bien, Antoine mène une vie toute tracée. Mais une lettre égarée par la Poste depuis 17 ans bouleverse tout.

La missive est signée « Charles » le père disparu d'Antoine. Au dos de la carte, la photo d'un manoir autrichien apparaît comme une promesse d'aventure.

Sur un coup de tête, Antoine et son meilleur ami Laurent se lancent dans un road-trip généalogique, bientôt rejoint par Anna, la petite sœur rock'n'roll.

Accrochez vos ceintures et lancez-vous dans ce roman déjanté qui vous conduira d'éclats de rire en rebondissements ! ●

SE LE DIRE ENFIN

Agnès Ledig



Éd. Flammarion - 2020.
Roman. 22 x 14 cm.
432 pages. 21,90 €.

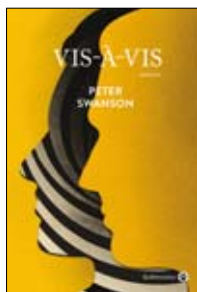
Un couple de parisiens achève ses vacances. Sur le parvis de la gare de Vannes, le mari suit brusquement une vieille femme et embarque dans un bus à destination de Tréhorenteuc.

Un départ sans préméditation, abandonnant sur le quai sa femme et sa valise. Une mystérieuse lettre reçue quelques jours plus tôt semble avoir déclenché cette rupture.

Un roman passionnant et surprenant ! ●

VIS-À-VIS

Peter Swanson



Éditions Gallmeister - 2020. Roman.
14 X 20 cm. Broché. 400 pages. 20 €.

Hen, illustratrice talentueuse mais psychologiquement instable, emménage avec son mari Lloyd dans une jolie rue pavillonnaire. Très vite, leur voisine Mira, les invite à dîner. C'est là que tout bascule. Dans le bureau de Matthew, le mari de Mira, Hen croit apercevoir un objet lié à un meurtre

jamais élucidé. Malheureusement pour elle, son regard effrayé n'a pas échappé à Matthew. Commence alors un véritable jeu du chat et de la souris où chacun tente de déstabiliser l'autre : Matthew joue sur les fragilités de Hen tandis que la jeune femme fouille dans le passé de son étrange voisin.

Alors qui croire ? Dans ce thriller psychologie réjouissant, Peter Swanson s'amuse avec son lecteur jusqu'au rebondissement final. Addictif ! ●

GANGLION PÈRE ET FILS

Cédrick Le Bihan & POG



Éditions Fluide Glacial - 2020.
BD (comédie) ados-adultes.
24 X 32 cm. 64 pages. 16,90 €.

Après "ô Pacifique", Cédrick Le Bihan, auteur dessinateur de Plescop revient avec un nouvel album d'humour noir. À Plouzanec, au bout du bout de la Bretagne, les gens vivent vieux. Il paraît que c'est grâce au microclimat breton. Mais quand on a une entreprise de pompes funèbres, il n'y a vraiment pas de quoi se réjouir. Si la grande faucheuse ne frappe pas très vite, Monsieur Ganglion devra se résoudre à fermer boutique. ●

FOX BOY

"TROISIÈME SOUFFLE"

Laurent Lefeuvre



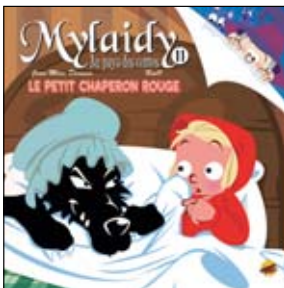
Éd. Komics Initiative, coll. Mavericks - 2020.
BD (comics) ados-adultes.
19 X 28,6 cm. 144 pages. 22 €.

Rennes n'est ni Gotham, ni New-York et à défaut de justicier, elle abrite pourtant un jeune homme attaché au Bien et doté de capacités surhumaines : Fox-Boy ! Un retour attendu et réussi sur toute la ligne pour le Renard-Garou breton ! L'auteur rennais, Laurent Lefeuvre nous fait le plaisir d'un troisième volet de ce comics 100 % breton ! ●

MYLAIDY AU PAYS

DES CONTES

Jean-Marc Derouen & BenO



Éd. Ptit Louis - 2020. Livre illustré, jeunesse (dès 3 ans).
17 x 17 cm. 22 pages. 6,50 €.

De nouvelles histoires où Mylaidy, la petite sorcière qui ne fait que des bêtises, se retrouve comme par enchantement dans le monde des contes traditionnels ! Quelles étourderies va-t-elle encore commettre ? Vous le saurez en lisant : « Mylaidy et le petit chaperon rouge » premier album d'une série de voyages très mouvementés... Jean Marc Derouen sera présent au salon du livre de Vannes les 4, 5 et 6 septembre. ●

QUATORZE JUILLET

Bastien Vivès & Martin Quenehen



Éditions Casterman - 2020.
BD (policier-thriller) ados-adultes. Noir et blanc.
19,2 X 28 cm. Broché. 256 pages. 22 €.

Nouvel album du talentueux Bastien Vivès qui sait se renouveler à chaque parution ! Quand Jimmy, un jeune gendarme, rencontre Vincent, un peintre qui vient de perdre sa femme dans un attentat, il décide de les prendre, sa fille Lisa et lui, sous son aile. Mais peut-on sauver les gens malgré eux ? Et dans quelle mesure est-il forcément juste de vouloir jouer les justiciers ? ●

MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
LA COHUE
VANNES

SAISON
2020

terres et landes

Paysages de Bretagne

